

**POUR VOUS  
ABONNER:  
647-3333**  
Extérieur:  
1-800-463-2362

# LE SOLEIL

**POUR  
VENDRE  
LOUER  
ACHETER**  
LES  
ANNONCES CLASSÉES  
**647-3311**

JEUDI 15 AVRIL 1993

QUÉBEC, 97<sup>E</sup> ANNÉE, NO 106  
36 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

## LE SPORT

### Marcel Aubut a gagné son pari de 2,3 millions \$



Marcel Aubut est fier du deuxième rang, surtout que cela lui évite de rembourser les 2,3 millions \$ de l'augmentation de l'abonnement saisonnier, si le club avait été exclu des séries. Selon lui, il faudra toutefois que les Nordiques se rendent en troisième ronde pour que l'entreprise devienne payante. **S-2 à S-5**

## LE CANADA

### Charest s'engage à éliminer le déficit sans hausse de taxes

Jean Charest s'est engagé, hier, à éliminer le déficit budgétaire en quatre ans sans augmenter les taxes ou en imposant d'autres, s'il est choisi chef du PC. **A-4**

## LE QUÉBEC

### Le « Guide du routard » est retiré du marché au Québec

Le distributeur du « Guide du routard » s'excuse et retire du marché le volume identifiant la gastronomie québécoise à « une vraie cuisine de bûcherons ». **A-3**

## LA RÉGION

### MIL Davie devra mettre à pied 1000 employés d'ici l'automne

Tel que prévu au cours des derniers mois, le chantier MIL Davie, de Lévis, devra mettre à pied environ 500 employés au milieu de l'été, et 500 autres l'automne prochain. **B-1**

## LE MONDE

### Ultimes pressions pour raisonner les Serbes

Des émissaires américain et russe intensifient leurs ultimes pressions sur les Serbes pour les amener à signer le plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine. **C-1**

## L'ÉCONOMIE

### Le projet Hibernia coûterait 4,1 milliards \$ de moins

Selon un rapport, le coût total de la construction et de l'exploitation de la plateforme de forage Hibernia, au large de Terre-Neuve, a baissé de 21 %. **B-12**

## L'ÉDITORIAL

### Redressement urgent à la CSST

Le déficit de 658 millions \$ démontre que la CSST n'a pas atteint ses objectifs de redressement et doit, de toute urgence, revoir la gestion de ses programmes. **A-14**

## L'INDEX

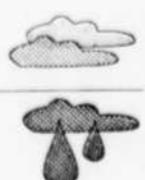
Annonces classées	C-5 à C-10
Arts	C-3 et C-4
Bridge	C-11
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-6 à B-12
Éditorial	A-14
Horoscope	C-11
Les idées du jour	A-15
Le monde	C-1 et C-2
Où aller à Québec	C-4
Une place au SOLEIL	B-5
Québec et l'Est	B-1 à B-5

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

## LA MÉTÉO

**Aujourd'hui:** Ennuagement, pluie en après-midi, maximum 7, minimum 4.

**Demain:** Nuageux avec pluie passagère, maximum 10, minimum 6. **S-16**



## Huit morts dans des émeutes en Afrique du Sud

Des émeutes ont fait au moins huit morts, hier, en Afrique du Sud, où environ 1,5 million de Noirs ont observé un mouvement de grève et manifesté leur colère après le meurtre du leader nationaliste Chris Hani. Sur la photo, un policier tire sur la foule qui tentait de libérer un pillard qu'il venait d'arrêter. **Page C-1**

## Patrick Cloutier, vedette malgré lui

# Le héros d'Oka en a assez et brûle d'aller en Bosnie

QUÉBEC — Aux prises avec la justice pour la seconde fois depuis les événements d'Oka, le caporal Patrick Cloutier n'a pour le moment qu'un désir, aller faire le travail pour lequel il s'entraîne depuis cinq ans et se rendre en ex-Yougoslavie avec ses camarades du Royal 22<sup>e</sup> Régiment.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

C'est pourquoi ses avocats, Me Marc Delisle et Me David Monahan, ont fait accélérer le processus judiciaire hier en renonçant à la tenue d'une enquête préliminaire. Son procès pour délit de fuite et conduite avec facultés affaiblies doit maintenant avoir lieu le 6 mai.

Excédé par ce qu'il lit sur son compte dans les médias, lui qui pourtant n'a jamais donné d'entrevue depuis son célèbre face-à-face survenu durant la



crise d'Oka, Patrick Cloutier a bien voulu répondre hier aux questions de quelques-uns de ses « tortionnaires ».

Visiblement nerveux, le jeune homme de 23 ans s'exprime quand même avec assez d'aisance, encouragé à l'occasion par l'un de ses avocats. Le jeune caporal en a toutefois très long à dire sur les médias, particulièrement les journaux : « On dirait que je ne suis pas traité comme un autre. On amplifie mon cas ! J'ai fait des erreurs, comme tout le monde, mais les autres ne se retrouvent pas en première page du journal parce qu'ils ont eu un accident avec 0,09 d'alcool dans le sang ; pour moi, ils disent que j'étais complètement saoul... »

« Je suis une cible, se plaint-il, parce que je suis supposé être le héros d'Oka. Pourtant, je suis un gars ben normal et j'essaie de rester le même, avec la même gang, les mêmes chums. C'est le monde qui me monte un peu la tête et les médias qui font une vedette de moi malgré moi ! »

En somme, ajoute le jeune

militaire, c'est bien beau la photo qui fait le tour du monde mais celle-ci a aussi son côté négatif : « Aussitôt que tu fais un pas croche, tout le monde te tombe dessus et les médias vivent ça tout croche ! »

Il en veut pour autre exemple les informations diffusées à la suite de sa condamnation à 45 jours de détention à la prison militaire d'Edmonton. Encore récemment, certains médias ont rapporté que Cloutier se livrait au trafic de cocaïne sur cette base de l'Ouest canadien.

La vérité dans tout cela, explique-t-il, c'est qu'en 1992, durant une enquête au sein des Forces armées canadiennes, il a avoué avoir consommé de la cocaïne à quatre reprises durant les années 1989 et 1990. « J'ai payé amplement, estime-t-il. J'ai fait 45 jours de prison, j'ai été dégradé... Ma réputation et ma famille en ont souffert. »

Pour le moment, le caporal estime avoir l'appui de ses supérieurs. « Mais, comme tout le monde, ils lisent les journaux,

ajoute immédiatement le jeune homme d'un air inquiet. Et comme ce qui est écrit n'est pas toujours vrai, ça retombe sur moi. Un moment donné, ils vont peut-être se tanner... »

Selon lui, ses supérieurs, qui connaissent sa « vraie histoire », espèrent aussi que Cloutier puisse se rendre en ex-Yougoslavie et qu'il ait ainsi la chance de mettre en pratique ce qu'il a appris depuis cinq ans.

Autre texte en page A-2



Le caporal Cloutier confirme que le Warrior qui lui faisait face, sur la photo qui a fait le tour du monde, n'était pas le désormais célèbre Lasagne.

# Les chèques d'aide ne suivront pas les assistés qui déménagent

QUÉBEC (PC) — Le ministère québécois de la Sécurité du revenu vient de s'abonner à un service postal spécial pour que les chèques d'aide sociale ne soient pas réacheminés au destinataire en cas de changement d'adresse.

En conséquence, 6000 chèques émis annuellement par l'aide sociale devront être retournés au ministère parce que le bénéficiaire a déménagé.

Le contrat, conclu entre le ministère et la Société canadienne des postes au coût minime de 175 \$ par an, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars. Tous

les facteurs et les employés des Postes ont été avisés d'appliquer intégralement la nouvelle directive et de retourner les chèques au ministère en cas de déménagement.

« C'est abusif, a commenté Thérèse Spénard, porte-parole du Front commun des assistés sociaux du Québec. La mesure risque de priver du strict minimum des personnes qui ne

peuvent compter que sur l'aide sociale pour faire vivre leur famille. »

Mme Spénard a aussi fait valoir « le caractère discriminatoire de ce système pour les assistés sociaux » puisque tout citoyen ordinaire qui déménage a le droit de faire suivre son courrier par le service postal tandis que les assistés ne pourront pas en faire autant.

Mais, selon Pietro Perrino, chef de cabinet du ministre responsable de l'aide sociale André Bourbeau, personne ne

sera pénalisé par le non réacheminement du courrier.

Si en effet une personne ayant déménagé avait oublié de remplir le formulaire mensuel qui lui donne droit à l'aide sociale, cette personne pourrait s'adresser à son agent d'aide sociale et requérir une aide financière spéciale en attendant son chèque, a expliqué M. Perrino.

Le ministère de la Sécurité du revenu a dans le passé mis en place des mesures du même type pour dépister des cas de fraude.

# Aucun acheteur pour le Mont Ste-Anne

QUÉBEC — Le ministre des Finances devra se faire à l'idée : il ne pourra profiter d'une entrée de fonds massive avec la vente du centre de ski du Mont-Sainte-Anne. Aucun investisseur n'est disposé, à court terme, à y insuffler des dizaines de millions.

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

L'opération de prospection du marché, local et étranger, des acheteurs potentiels de ce centre de ski a pris fin, sans succès, il y a un peu plus d'une semaine, a confirmé hier au SOLEIL le directeur des services juridiques de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), Me Yvan Bilodeau.

C'est à la demande expresse du gouvernement que la firme montréalaise Peat Marwick a entrepris cette démarche de prospection en décembre dernier. Quelque 250 investisseurs — en Amérique du Nord comme en Europe et au Japon — ont été sondés dans une optique de vente de ces éléments d'actif qui constituent le joyau de la SEPAQ.

De ce nombre, une douzaine d'investisseurs — incluant des intérêts québécois — avaient manifesté un certain intérêt. Aucun n'était cependant capable ou désireux d'y investir les sommes importantes nécessaires à l'acquisition de telles installations ultramodernes.

En bout de piste, trois investisseurs avaient indiqué leur volonté de s'engager dans la gestion de ce centre où le gouvernement a investi quelque 30 millions \$ au cours des dernières années, pour moderniser les installations de « la plus belle montagne à l'est des Rocheuses ».

La firme Intrawest, de Vancouver, qui détient déjà les installations du Mont-Tremblant, au nord de Montréal, compte parmi les investisseurs intéressés à s'associer à la gestion du Mont-Sainte-Anne. Deux autres investisseurs américains avaient marqué un intérêt semblable.

Tous ces investisseurs jugeaient cependant que le « timing » n'était pas propice à un investissement aussi important à court terme, a indiqué Me Bilodeau.

La SEPAQ entend donc faire rapport au gouvernement des résultats de l'opération. Si ce dernier décidait d'aller de l'avant avec de nouvelles formules de partenariat, notamment des formules de transfert à l'entreprise privée de la gestion de ces installations, il faudrait alors recontacter une bonne partie de ces investisseurs.

## FAITS DIVERS



Le bar Le Jacob de la rue Saint-Vallier, après l'invasion policière hier.

## À Québec et sur la Rive-Sud 17 arrestations reliées au trafic de la drogue

QUÉBEC — L'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec a perquisitionné, hier matin, au bar Le Jacob, rue Saint-Vallier, ainsi que dans 15 résidences et appartements de la région de Québec et de Lévis. Dix-sept personnes reliées au trafic de rue ont été arrêtées.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Toutes ces perquisitions, menées simultanément, portent un coup dur au réseau de Jonathan Robert, un membre du groupe de motards les Mercenaires de Saint-Augustin. Robert a été arrêté le 21 mars dernier, à Sainte-Foy, alors qu'il se trouvait à bord de son véhicule. La police y a retrouvé une arme de calibre .38 chargée à bloc. Ce coup de filet avait notamment conduit à l'arrestation de deux complices et à la découverte de 300 000 \$ de drogue.

Hier, plusieurs des comparses du motard de 22 ans ont été appréhendés. La majorité

était sous probation pour possession de stupéfiants. Douze des 17 suspects devaient comparaître hier ou aujourd'hui au palais de justice de Québec.

La police a retrouvé des petites quantités de drogue dans tous les endroits visités hier ainsi qu'un fusil de calibre .12. Ainsi, au bar Le Jacob, un lieu bien connu des motards, des stupéfiants étaient même dissimulés dans des fluorescents. En tout, 12 000 \$ de cocaïne, de PCP et de haschisch déjà prêts pour la revente ont été saisis, de même qu'un fusil de calibre .12. Les policiers municipaux de Sainte-Foy, Québec, Charlesbourg et Lévis, ont participé à ces descentes.

## Elkas, Pagé et Ryan susceptibles de devoir comparaître

# Le coroner veut savoir sur quelles bases la SQ est intervenue à Oka

MONTREAL (PC) — Le coroner Guy Gilbert a révélé hier avoir l'intention de remonter jusqu'au niveau ministériel pour savoir sur quelles bases a été prise la décision de mener une opération policière à Oka, le 11 juillet 1990.

« Nous allons chercher à établir la nécessité et l'ampleur des moyens utilisés pour mener l'opération policière. Nous allons remonter dans la hiérarchie, jusqu'aux ministres s'il le faut », a indiqué le

coroner.

Ce dernier enquête sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec (SQ) survenue au cours de l'affrontement armé entre Mohawks et les policiers dans la pinède d'Oka.

Trois ministres deviennent donc susceptibles d'être appelés à témoigner en raison des fonctions qu'ils occupaient au moment de la crise d'Oka : MM. Sam Elkas (Sécurité publique), son remplaçant le jour de l'intervention Michel Pagé (Éducation) et Claude Ryan (Affaires municipales).

Jusqu'à maintenant, seul le ministre John Ciaccia, responsable des Affaires autochtones au moment de la crise d'Oka, a été entendu.

Celui-ci a révélé, mardi dernier, que M. John Parisella, chef de cabinet du premier ministre Bourassa, avait été informé du danger que représenterait pour la vie des policiers une intervention à Oka.

Selon le plan de travail du coroner Gilbert, divulgué hier, il est exclu que le premier ministre

Bourassa vienne exposer les raisons pour lesquelles il n'est pas intervenu pour éviter que les appréhensions du ministre Ciaccia ne se réalisent.

Outre le témoignage de ministres, le coroner entendra également les dirigeants de la SQ qui ont acquiescé à l'intervention ainsi que ceux qui l'ont préparée.

De sept à huit Mohawks et Warriors qui ont participé au combat meurtrier devront également se présenter devant le coroner Gilbert. Ce dernier s'attend à ce que leur participation ne soit pas volontaire et qu'il faille leur faire parvenir des avis à comparaître.

Seront en outre entendus des témoins de l'événement, des journalistes par exemple.

Le coroner s'attend à terminer la partie publique de son enquête le 1er juin.

## Cloutier reconnaît que Lasagne n'est pas sur la célèbre photo

QUÉBEC — Oui, Lasagne a bien raison : ce n'est pas lui qui apparaît, face au militaire Patrick Cloutier, sur la célèbre photo qui a fait le tour du monde.

dans la photo ! lance le militaire en riant.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Celui qui le confirme sait mieux que quiconque de quoi il parle puisqu'il s'agit du caporal Cloutier lui-même. D'ailleurs, il l'a toujours dit, y compris au procès de Ronald Cross, en 1991.

Mais, depuis les événements d'Oka, jamais Cloutier n'avait accepté de donner une entrevue aux médias. Hier, pourtant, c'est lui, par l'entremise de ses avocats, qui offrait de se confier aux journalistes.

Évidemment, il était presque impossible de passer outre l'opération charme à laquelle se livre ces jours-ci Lasagne, à l'occasion de la sortie d'un livre sur son personnage. Ses propos laissent le jeune militaire perplexe : « A l'échouer parler, il n'était pas du tout à Oka ! C'est rendu que c'est lui le bon et moi le méchant. Je pense que c'est une grosse pièce de théâtre ; il suffit de ne pas embarquer... »

Dans les faits, relate Patrick Cloutier, c'est bel et bien Lasagne qui « a parti le bal » en se présentant d'abord devant lui. « Ils ont été cinq ou six à passer chacun leur tour devant moi, se souvient le militaire. Il a parti le bal et a laissé les autres le continuer. »

Bref, le Warrior de la photo était un certain William Sears.

Et quels sont aujourd'hui les sentiments du caporal Cloutier à l'endroit de Lasagne ? « Je ne lui en veux pas plus que, je pense, lui m'en veut », répond-il.

### Comme les autres

Replaçant les choses dans leur contexte, Patrick Cloutier refuse de s'attribuer un mérite exclusif pour son attitude disciplinée : « A cinq mètres, à ma gauche et à ma droite, il y avait deux de mes chums qui faisaient la même chose... Ils ont fait le même travail mais, eux, n'ont pas été reconnus. »

Incisif, le militaire ironise sur la « nouvelle » qui, à l'époque, annonçait que son comportement serait récompensé par une promotion. « Si tous les militaires qui ont regardé un Indien dans la face étaient montés en grade, lance-t-il, on serait tous général ! » En fait, Cloutier savait avant même de se rendre à Oka qu'il serait promu au grade de caporal-chef.

Mais la célébrité comporte aussi ses inconvénients. Si c'est comme un « petit velours » de se voir à la une des journaux et de recevoir les félicitations de tout le monde, cela implique aussi de se revoir à la une lorsqu'on a un écart de conduite.

Alors, somme toute, si c'était à refaire ? « Je me tasserai de deux ou trois pieds pour ne pas être

## Les ambulanciers appelés auprès de Kordic ignoraient la «réanimation»

QUÉBEC (PC) — L'enquête du coroner Gerald Locas sur la mort du hockeyeur John Kordic a entendu hier un dirigeant de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec métropolitain (CETAQM) et le directeur du service de police de L'Ancienne-Lorette.

Le coordonnateur général de la CETAQM, Guy Nadeau, a raconté le fonctionnement de ce corps ambulancier mais a admis que ses membres suivent depuis quelques semaines seulement un cours de 32 heures sur la réanimation cardio-respiratoire.

Au moment des événements qui ont conduit à la mort de Kordic, dans la soirée du 8 août 1992, les ambulanciers ne bénéficiaient que d'un cours général de premiers soins d'environ 150 heures dispensé par le ministère de la Santé.

« En août 1992, la CETAQM n'avait aucun contrôle sur la qualité de ses ambulanciers, a-t-il expliqué. Notre organisme relève de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, elle-même sous l'autorité du ministère de la Santé et des Services sociaux. »

La mort de Kordic aurait été causée par suite de problèmes respiratoires.

Le directeur de la police de L'Ancienne-Lorette, la municipa-



Le coordonnateur général de la CETAQM, Guy Nadeau.

lité où se sont déroulés les événements, Denis Charbonneau, a expliqué les règles qui régissent son corps policier.

L'enquête en est à sa 32e journée aujourd'hui et 56 témoins ont défilé devant le coroner, interrogés par trois, quatre et même cinq avocats.

À partir d'aujourd'hui, des experts en techniques policières et des médecins spécialisés en urgence défilent devant le coroner.



le lin de france

le lin, si noble qu'il a séduit les grecs, les romains... les français eux, l'ont adopté et en ont fait les plus beaux tissus... exclusivement de lyon pour simons, une collection tout lin à coordonner, à voir maintenant... sport contemporaine®.

la maison  
**simons**  
PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

6/49  
11-18-20-25-35-39  
(complementaire)  
19  
EXTRA  
616325

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 14-04-93  
8-9-3  
4-0-5-9



Mgrs Martin Veillette, évêque auxiliaire de Trois-Rivières, et Joseph Macdonald, évêques de Grand Falls (T.-N.), ont répondu aux questions durant une conférence de presse, hier, à Ottawa.

# Les évêques pressent Ottawa de déclarer la guerre au chômage

OTTAWA — Le chômage a atteint une telle ampleur au Canada que le gouvernement fédéral ne doit plus se fier aux « forces anonymes du libre marché » pour corriger la situation, soutient la Conférence des évêques catholiques du Canada.

par MICHEL HÉBERT  
de la Presse canadienne

« Nous croyons que la solution à nos problèmes ne réside pas dans le seul recours aux mécanismes du libre marché; les politiques économiques de la dernière décennie ont fait porter un fardeau démesuré aux travailleurs », a déclaré, hier à Ottawa, Mgr Martin Veillette, évêque auxiliaire de Trois-Rivières et membre de la Commission des affaires sociales de la CECC.

« Nous devons déclarer la guerre au chômage », a lancé de son côté Mgr Joseph Macdonald, évêque de Grand Falls, à Terre-Neuve.

La CECC estime actuellement à

3,9 millions le nombre de chômeurs, d'assistés et autres sans-emploi au Canada. Que le quart de la population active du pays soit ainsi exclu du marché du travail est révélateur du « désordre moral » qui frappe la société canadienne, affirment les évêques canadiens.

Pretenant soin de ne pas critiquer ouvertement les conservateurs, la conférence des évêques rappelle toutefois qu'au début des années 1980, le gouvernement fédéral a lutté contre l'inflation au détriment de la création d'emplois.

« Ceux qui croyaient que la main invisible du libre marché allait éventuellement et inévitablement améliorer le bien-être géné-

ral ont oublié ses conséquences humaines et sociales », affirment les évêques canadiens.

### Crise sans précédent

Selon la CECC, le Canada est frappé par une crise sociale sans précédent, génératrice de millions de drames humains. Les suicides, meurtres, actes de violence faits aux femmes et aux enfants sont en hausse constante. Les familles se disloquent. Les jeunes décrochent devant un avenir plutôt sombre.

Face à ces problèmes, le gouvernement canadien doit élaborer des politiques économiques et sociales centrées sur les personnes. Depuis dix ans, les politiques favorisées par le fédéral ont été néfastes pour les travailleurs canadiens.

« Les modifications apportées au programme d'assurance-chômage au cours des dernières années en est un témoignage éloquent », estiment les évêques.

Ils favorisent donc une concertation constante des divers intervenants économiques pour renverser la vapeur.

Les évêques affirment qu'il est urgent de mettre sur pied « un mécanisme permanent de consultation ou siègeraient des représentants des milieux syndicaux, professionnels, non gouvernementaux, et ceux du milieu des affaires ».

Il faut, selon eux, élaborer un contrat social qui mettra l'accent sur l'amélioration de la performance globale de l'économie canadienne plutôt que sur la seule compétitivité. Cette notion est, à leurs yeux, une source d'exclusion d'une partie de la population.

Les évêques pressent aussi le gouvernement canadien d'élaborer une politique de création d'emplois qui favorisera la création de petites et moyennes entreprises.

## Le « Guide du routard » est retiré du marché au Québec

QUÉBEC — Québec-Livres, le distributeur du *Guide du Routard*, s'excuse auprès des Québécois et retire du marché le volume qui identifiait à « une vraie cuisine de bûcherons » la gastronomie québécoise.

par CLAUDE VAILLANCOURT  
LE SOLEIL

Dans un court communiqué distribué, en fin d'après-midi, à la presse québécoise, le directeur général de Québec-Livres, M. Claude Trudel, signale que, d'un commun accord, la société qu'il représente et la maison Hachette Canada ont décidé de retirer du marché le *Guide du routard* (édition 1993-1994).

M. Trudel « déplore les informations erronées qu'il contient ainsi que le ton de certains passages » tout en s'excusant auprès

des gens qui auraient pu en être blessés.

Mardi dernier, LE SOLEIL rapportait, à la une du journal, que la société d'édition Hachette venait de publier un nouveau guide pour les vacanciers dans lequel on mentionnait que « la gastronomie québécoise est une vraie cuisine de bûcherons à déconseiller à ceux qui entreprennent un régime, mais parfaite par temps froid: calorique, énergétique, bourrative, toujours chaleureuse et généralement bon marché ».

On y traitait des mets traditionnels, comme la tourtière, la tarte

au sucre ou le pudding au sirop d'érable, épilguait aussi sur la poutine, mais sans faire allusion à l'originalité des chefs d'ici sur la nouvelle cuisine et tout ce qui l'entoure.

M. Trudel, qui n'a pu être joint hier, n'a pas spécifié si le *Guide du routard*, un bouquin de 300 pages publié surtout à l'intention des vacanciers européens, allait être retiré du marché outre-mer.

Il y a trois ans, la société Hachette avait publié un autre guide qui ramenait à zéro la gastronomie québécoise. La Société des chefs cuisiniers et pâtisseries du Québec et l'Association des restaurateurs du Québec avaient demandé en vain au ministre du Tourisme du Québec de faire interdire la publication de ce guide intitulé *Au Québec*.

## Après trois déficits à la CSST Diamant retourne en classe

QUÉBEC — Robert Diamant, sur son départ de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) après avoir accumulé pour 1,7 milliard \$ de déficit en trois ans, doit se sentir aujourd'hui comme un collégien. En rupture de ban avec sa profession, il doit s'asseoir sur les bancs de la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec et récrire son examen d'admission. Un préalable pour réorienter sa carrière.

par MONIQUE GIGUÈRE  
LE SOLEIL

C'est en même temps qu'il rendait public, mardi, le déficit de 658 millions \$ pour 1992 que Robert Diamant devait annoncer son départ de la CSST et, voulant la rumeur, son passage imminent à la présidence de l'Office des professions en remplacement de M. Thomas J. Mulcair, en poste depuis janvier 1988, sans intention aucune de céder sa place, serait-ce à M. Diamant. Mais la machine à nominations s'est enrayée. Robert Diamant n'est plus membre de sa corporation. Il en a été rayé pour avoir négligé de payer ses cotisations. Impossible donc d'aspirer à la présidence de

l'Office des professions sans se soumettre de nouveau au jugement de ses pairs.

« Robert Diamant a déjà été membre de la corporation, mais il ne l'est plus », a confirmé la préposée à la permanence à Montréal après avoir consulté les statistiques. « Mais, oui, a-t-elle poursuivi, une nouvelle demande d'admission a été faite. Le dossier est à l'étude. M. Diamant doit passer un examen demain (aujourd'hui). Sa réinscription dépend des résultats et de la décision des évaluateurs. »

À l'Office des professions, surprise! « Nous n'avons jamais entendu parler de ce truc-là. Y a rien de ça dans le tableau actuellement. Le principal intéressé se-

rait au courant », a protesté Michel Sparer, responsable des communications, en acceptant que Me Mulcair nie lui-même la nouvelle au SOLEIL. « Les rumeurs de mon décès sont grandement exagérées. Je n'ai aucune idée comment c'a commencé ce canard-là », a ironisé le président de l'Office des professions qui s'est demandé pour qui c'était « plus plate » cette rumeur-là, pour lui ou Robert Diamant.

« Mon mandat finit en septembre. Ce poste est passionnant. Il y en a peu d'aussi stimulants. Et si on m'offre un renouvellement de mandat, oui, bien sûr, je vais accepter », a déclaré sans ambiguïté Me Mulcair qui a fini par concéder que ce n'était pas exclu, il pouvait se présenter « d'autres options intéressantes ». « Je pourrais laisser le plaisir de dompter Augustin Roy à d'autres pour quelque temps », a-t-il lancé en boutade.

### Relève de la garde

À la CSST, c'est une relève quasi complète de la garde qui s'annonce. Depuis la nomination de Pierre Shedleur au poste de président et chef des opérations et celle de Lise Thibault à l'Office des personnes handicapées, deux vice-présidences, aux finances et aux relations avec les bénéficiaires, sont vacantes. La rumeur veut que la vice-présidence à la planification et à la programmation devienne elle aussi bientôt vacante avec le départ appréhendé de Lise Langlois qui en aurait assez de faire la navette entre Montréal et Beauport. Restent donc Linda Durand, vice-présidente aux services, et Jacques Privé, vice-président aux opérations, que d'aucuns font aussi partir.

Le cas échéant, Pierre Shedleur se retrouverait alors pratiquement seul pour redresser la barre gauche de la CSST. Encore faut-il que Robert Diamant ne soit pas recalé par la corporation et tire sa révérence de la commission. « Administrer la CSST, c'est extrêmement dur. C'est le job le plus difficile qui puisse échoir à un haut fonctionnaire », avait déclaré M. Diamant au SOLEIL le 29 mars.



Le Soleil/Pastore Laroche

## Le Salon du livre prêt à accueillir les visiteurs

Dès 11 h ce matin, le Salon du livre de Québec accueillera ses premiers visiteurs et leur en mettra « plein la vue », conformément au thème de cette année. Des écrivains, tels André Ricard, Chrystine Brouillet, Esther Croft, Lise Bissonnette, Plume Latraverse, Guy Fournier, Jean Provencher, Marie Laberge (les deux derniers à titre d'animateurs), et bien d'autres, sans oublier les participants de la Course Destination Monde, seront au Centre municipal des congrès avant même l'ouverture officielle, fixée à 17 h. Suivra la remise des prix littéraires Desjardins, notamment le Robert-Cliche pour un premier roman, qui constitue l'un des moments forts du Salon. Les activités vont se poursuivre jusqu'à 22 h. Il en sera ainsi toute la fin de semaine et même le lundi jusqu'à 17 h, quand se tiendra la cérémonie de clôture.

## Les patrons sonnent une nouvelle fois l'alarme

MONTREAL (PC) — Pendant que le milieu patronal sonne l'alarme face aux coûts croissants de la CSST, qui a enregistré en 1992 un déficit de 658 millions \$, le monde syndical souligne plutôt le manque de revenus pour expliquer les difficultés du régime.

Dans un communiqué transmis à la presse et intitulé : « Le problème, c'est que les employeurs ne paient pas assez », la vice-présidente de la CSN, Céline Lamontagne, affirme que « mettre l'accent sur les coûts et réclamer des coupures d'indemnisation, comme le font le CPQ et diverses associations patronales, ne fait que détourner l'attention des difficultés de financement du régime ».

Le CPQ et l'AMQ s'opposent catégoriquement à une augmentation du taux de cotisations des employeurs à la CSST pour renflouer les coffres de l'organisme d'indemnisation.

Le secrétaire général de la FTQ, Clément Godbout, a pour sa part insisté sur les pertes de revenus enregistrées par la CSST.

## Il ne reste plus que 500 chevreuils sur tout le territoire de la Gaspésie

NEW RICHMOND — La Gaspésie ne compte plus que 500 chevreuils sur son territoire et non un millier comme l'avait estimé, en septembre dernier, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

par STÉPHANE GIROUX  
collaboration spéciale

Cette dramatique révision de la baisse du cheptel gaspésien vient tout juste d'être dévoilée, après que des employés du MLCP eurent compté avec précision le nombre total des bêtes au cours de l'hiver. C'est en se basant sur la première estimation que le ministère lançait, en septembre dernier, un vaste plan de redressement du chevreuil. En 1986, sa population dépassait les 15 000 têtes. Les biologistes attribuent sa soudaine disparition à l'arrivée récente du coyote, son principal prédateur, ainsi qu'à une succession d'hivers

rigoureux. Sa chasse a été interdite sur le territoire, et un programme de trappage du coyote a été instauré.

Malgré les nouvelles statistiques sur la population de l'animal, le MLCP n'entend pas intensifier son plan de redressement et insiste pour dire qu'il n'est pas trop tard.

« On réalisera le plan sur cinq ans, et on avisera ensuite sur ce qu'il y aura à faire », explique Jean Lamoureux, biologiste au ministère. Le MLCP croit que le cheptel pourrait doubler, ou même tripler d'ici là si tout fonctionne comme prévu. Il souligne entre autres que plus de 500

coyotes ont été capturés au cours de l'hiver, et près du quart d'entre eux proviennent directement des secteurs où sont concentrés les chevreuils.

M. Lamoureux estime que les objectifs de contrôle du prédateur ont été pratiquement atteints cette année, et le MLCP compte renouveler ses mesures incitatives auprès des trappeurs de la Gaspésie l'hiver prochain.

Entre-temps, il est peu probable que le ministère permette la réouverture de la chasse du chevreuil comme prévu en 1997 même s'il atteint ses objectifs.

« Je serais très surpris qu'on parle d'ouverture dans cinq ans. Ce n'est pas envisageable », a confié le directeur du MLCP pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, M. Reynald Girard.

## LA POLITIQUE

## L'avis de l'ONU sonne le glas du statu quo sur la langue

QUÉBEC — Même si on se garde bien de l'admettre ouvertement à Québec, l'avis du comité des Droits de l'homme de l'ONU est venu sonner le glas du scénario du maintien du statu quo en matière d'affichage commercial et ouvrir la voie à une forme de bilinguisme dans l'affichage extérieur.

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

C'est ce soir que l'exécutif du Parti libéral du Québec doit faire connaître la position qu'il entend soumettre pour approbation au conseil général extraordinaire des 24 et 25 avril, dans le dossier de la langue. Le président du PLQ, Jean-Pierre Roy, admettait hier que, pour tenir compte de cet avis, le Québec devra accepter une forme de bilinguisme dans

l'affichage.

Cette résolution-cadre ne fera pas l'objet d'un vote à l'exécutif du parti « à moins d'irritants majeurs » que la direction du parti voudrait voir aplanis, indique M. Roy. Le premier ministre Bourassa participera à cette réunion qui se déroulera à Montréal, en fin d'après-midi.

C'est cette recommandation qui sera expédiée aux associations de comté qui disposeront alors de trois jours seulement (jus-

qu'au 19 avril) pour y formuler d'éventuels amendements qu'ils voudraient soumettre au conseil général. Même s'il ne s'agit pas de la position finale du gouvernement, il est évident qu'elle sera déterminante dans la suite du débat.

L'avis du comité des Droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) — qui conclut que la loi 178 viole les dispositions relatives à la liberté d'expression — vient compliquer encore un peu plus ce dossier déjà très chaud pour le gouvernement Bourassa.

Ce n'est que lundi prochain que l'avis du comité des Droits de l'homme sera rendu public, mais déjà des experts soutiennent que

Québec pourra difficilement refuser l'affichage bilingue sans se placer en situation de violation d'un pacte international signé par le Canada.

« Je pense bien qu'on va être obligé d'en tenir compte » dans l'orientation que l'exécutif entend donner aux débats qui marqueront le conseil général, reconnaissait hier M. Roy.

« L'avis vient donner des arguments à ceux qui s'opposent au statu quo (maintien de la loi 178) sur la question de la langue d'affichage. » D'autant plus, admet M. Roy, que la politique d'affichage soulève déjà des « irritants » sur le plan international, notamment dans la prospection auprès d'investisseurs.

M. Roy admet que le parti regarde particulièrement du côté d'une réglementation visant à libéraliser l'affichage extérieur en tenant compte de la place réservée au français.

## Victimes de torture expulsées du Canada sans ménagement

TORONTO (PC) — Des victimes de torture ont été expulsées du Canada sans raison valable et traitées sans ménagement par des fonctionnaires du ministère fédéral de l'Immigration, accuse le Conseil canadien des églises dans un dossier adressé aux Nations unies.

Plusieurs sections de la Loi canadienne sur l'immigration ne sont pas conformes avec la convention de l'ONU contre la torture, affirme le conseil dans le dossier qu'elle a remis au comité des Nations unies contre la torture.

Les membres du comité doivent se rencontrer, lundi prochain, à Genève, pour déterminer si le Canada respecte la Convention contre la torture, un exercice auquel ils se plient tous les quatre ans.

Le ministre de la Justice, Pierre Blais, responsable de la convention, écrit dans le dossier qu'il a envoyé au comité que le Canada respecte en tous points la convention à laquelle il a adhéré en 1985.

Le Conseil des églises tient un discours très différent.

Il soutient que le Canada n'offre pas une protection adéquate aux victimes de torture, citant plusieurs exemples de revendicateurs du statut de réfugiés qui, croit-il, étaient des victimes de torture expulsées par le Canada vers des pays qui n'ont pas signé la convention.

L'organisme soutient aussi que l'entraînement des agents d'immigration responsable des cas de torture est déficient et que l'attitude insensible de certains fonctionnaires a traumatisé des réfugiés.

De plus, il n'y a pas de dispositions dans la loi canadienne permettant un examen impartial des plaintes déposées contre les fonctionnaires du ministère, tel que prescrit par la convention, ajoute le conseil.

Le ministre de la Justice a refusé d'ordonner la tenue d'enquêtes sur des allégations selon lesquelles des personnes expulsées avaient été droguées, bâillonnées et menotées, explique le document.

Mais Me Martin Low, procureur au ministère de l'Immigration, affirme que la Loi sur l'immigration offre « beaucoup de protection aux revendicateurs du statut de réfugié ».

M. Low a réfuté les allégations du conseil voulant que le Canada ait déporté des victimes de torture. Les immigrants dont il est question dans les exemples cités ont assisté à des audiences de la Commission sur le statut de réfugié et de la cour fédérale, une séance de révision de la part du ministère de l'Immigration, et une ultime révision pour déterminer le destin du demandeur, a-t-il expliqué.

« Ce sont des cas de demandeurs qui ont reçu 'quatre coups de pied au derrière' et on n'a pas encore trouvé de preuves de torture », a lancé M. Low.

## Charest s'engage à éliminer le déficit budgétaire sans augmenter les taxes

TORONTO (PC) — Le ministre de l'Environnement



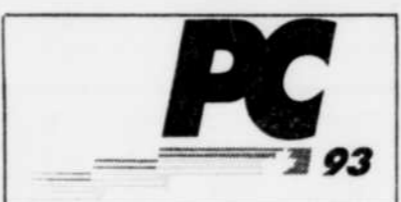
Jean CHAREST

Jean Charest s'est engagé, hier, à éliminer le déficit budgétaire en quatre ans sans augmenter les taxes ou en imposant d'autres, et à commencer à diminuer la dette nationale d'ici trois ans, s'il est choisi chef du Parti conservateur.

Pour ce faire, il a expliqué qu'il va réduire la taille de l'appareil gouvernemental, causant probablement ainsi, a-t-il reconnu, « quelques pertes d'emplois » parmi les fonctionnaires.

Le cabinet, d'un autre côté, va passer de 35 à 25 ministres et le nombre de ministères va être limité à 15.

Ces deux mesures sont des recommandations de M. Robert de Cotret, l'ancien président du Conseil du Trésor qui est le principal conseiller de M. Charest.



Afin d'économiser encore plus d'argent, il y aurait réduction des programmes gouvernementaux et élimination des chevauchements de compétence.

Lorsque le déficit annuel de 30 milliards \$ sera épongé, a souligné M. Charest, on pourra même songer à réduire les taxes.

« Lorsque notre maison fiscale sera en ordre, nous allons avoir le choix entre la réduction des taxes, que je favorise personnellement, ou la réalisation de projets que nous, comme Canadiens, choisissons de faire. »

## Croissance

Le ministre a admis qu'il espérait que l'économie vienne à son

aide au cours des quatre prochaines années.

« Nous prévoyons une croissance de l'économie, a-t-il dit. C'est pourquoi nos projections sont telles que nous croyons pouvoir enregistrer un surplus en 1996-97 et 1997-98 et commencer à payer notre dette. »

Faisant allusion à sa rivale Kim Campbell dans la course au leadership, le ministre a souligné que son plan d'élimination du déficit est « beaucoup plus précis que tout ce que j'ai vu pendant cette campagne ».

Mme Campbell a pris l'engagement d'éliminer la dette de 450 milliards \$ en 26 ans, mais elle n'a pas mentionné les moyens qu'elle entendait prendre pour y parvenir.

M. Charest a annoncé, d'un autre côté, qu'il favoriserait l'élimination des barrières commerciales interprovinciales et qu'il procurerait des incitations fiscales aux petits et moyens nouveaux exportateurs.

**C-I-L Dulux**

LANCE  
LA PEINTURE  
**BLANCS NATURELS**  
SANS SOLVANTS

Dulux à votre portée

Pour la qualité de l'air

Fini perlé  
seulement **24<sup>99</sup>\$**

# 13326  
Blanc naturel  
# 13327  
Blanc bouleau  
# 13328  
Blanc pêche  
# 13329  
Blanc vieux-rose

# 13323  
Blanc amande  
# 13333  
Blanc bleu givré

NOUVEAU: La première peinture au latex ne contenant pas de solvants causant la pollution de l'air et l'odeur de peinture. 3,78 litres. Certains détaillants peuvent offrir ces produits à prix moindre.

## Marchands C-I-L Dulux autorisés

**Quinc. V. Rachel Enr.**  
1823, St-Casimir, Plessisville  
362-7878

**Marché L'Escalier**  
196, rue Principale, Courcelles  
483-5344

**G. Labrecque & Fils**  
2206, St-Louis, Plessisville  
362-7226

**Matériaux MD Enr.**  
99, boul. Dion, Matane  
562-2122

**Tapis Montmagny**  
391, boul. Taché est, Montmagny  
248-7840

**Quincailerie Centrale Enr.**  
246, Lafontaine, Rivière-du-Loup  
862-8291

**J. A. Guérin & Fils Inc.**  
368, St-Laurent, St-Siméon  
638-2291

**Ferronnerie Sept-Iles**  
368, Brochu, Sept-Iles  
962-3868

**La Cie Industrielle de Hauterive**  
2005, boul. Lafèche, Baie Comeau  
589-2035

**Foyer Canadien**  
358, route 132, Amqui  
629-4661

**Foyer Canadien**  
642, boul. Perron, Carleton  
364-3391

**Marcel Charest & Fils Inc.**  
997, route 230 est, St-Pascal  
492-5911

**Quinc. Baie Comeau**  
335, rue Lasalle, Baie Comeau  
296-6170

**Quinc. DGR Inc.**  
16, St-Joseph, Lévis  
837-2441

**Paquet & Jean Enr.**  
106, Cité du Passage, Lévis  
837-5291

**Ed Morency Ltée**  
284, Durocher, Québec  
522-5247

**Nordiques Inc.**  
613, 1ère avenue, Québec  
525-4811

**Peintures A. Patry & L. Cantin**  
74, Du Domaine, Beaumont  
833-2349

**Le Castor Bricoleur**  
999, de Bourgogne, Ste-Foy  
658-8811

**Pigeon Décor Inc.**  
620, boul. Vachon nord, Ste-Marie  
387-2110

**C.C. Chabot**  
501, Principale, St-Patrice de Beauvillage  
596-2100

**Marcel Dion Enr.**  
5555, 1e Avenue, Charlesbourg  
623-2383

**Quinc. Quirion & Fils Enr.**  
2507, 25e avenue, St-Prospère  
594-5555

**Centre Bricolage-à-tout Inc.**  
1610, boul. Talbot, Stoneham  
848-3311

**Le Castor Bricoleur**  
5500, des Gradiers, Charlesbourg  
627-2870

**Centre Rénov. A. Lessard**  
11240, 2e avenue, St-Georges est  
228-9725

**Novi-Mat Inc.**  
608-1 Route Kennedy, Pintendre  
838-8000

**C. Réno. East Broughton**  
680, 7e rang, East Broughton  
427-3557

LA FÊTE DE L'ÉRABLE

Un vrai  
**CASINO**  
à Québec

du 10 au 18 avril  
(de 14 h à 02 h)

AU SALON DU CASINO  
D'EXPO QUÉBEC  
2205, avenue du  
Colisée, Québec

Mise de  
**1\$ à 100\$**

- 24 tables de black jack
- Roulettes
- Baccara
- Roue de fortune

Dans le cadre de la  
Fête de l'Érable

- Une vraie cabane à sucre en ville
- Repas à prix modique
- Concours, jeux
- Exposition sur le thème de l'érable et ses sous-produits
- Roger Miron à la musique et à l'animation

Prix d'entrée:  
Casino: 6\$  
Exposition: entrée gratuite

Heures d'ouverture:  
cabane à sucre: 11 h à 22 h

Animé par Amusements Populaires P.L. Inc.  
Promoteur: L'Institut québécois de l'érable  
de Plessisville

Autorisé par la Régie des loteries du Québec et  
le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de  
l'Alimentation



Peintures Leader mondial

Dulux fait la différence



# Ne touchez pas à la gratuité, lancent les directeurs d'école

QUÉBEC — Pour la Fédération québécoise des directeurs d'établissement d'enseignement (FQDE), le principe de la gratuité scolaire au collégial ne doit en aucune façon être touché, que ce soit pour les élèves qui réussissent ou pour ceux qui échouent. « Allons-nous maintenant faire régler les problèmes financiers du gouvernement par l'échec scolaire ? » se demande le président de la fédération, M. Guy Lessard.

« Certes, il y a des élèves qui se traînent les pieds dans le secteur collégial et il y en a qui peuvent considérer le cégep comme une garderie, admet M. Lessard, mais toucher au principe de la gratuité pour les faire réagir n'est pas, à notre avis, le moyen à privilégier. »

La FQDE, qui regroupe près de 3900 membres, donnait, hier à Québec, une conférence de presse pour émettre son point de vue sur les points chauds du monde de l'é-

ducation, comme la réforme des cégeps, le décrochage scolaire, la violence à l'école et les propositions Johnson concernant les gains de productivité chez les employés du réseau scolaire.

Concernant l'ensemble de la réforme des cégeps, la fédération ne croit cependant pas qu'elle doive être rejetée en bloc, car elle contiendrait d'excellentes pistes. À ce sujet, M. Lessard a mentionné les nouvelles exigences pour obtenir un diplôme d'études secondaires et l'introduction d'une session d'accueil et d'intégration au cégep.

### Productivité

La FQDE dénonce le gain de productivité de 1 % réclamé par le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson. « C'est complètement irréaliste de demander, comme le fait M. Johnson, 1 % en gain de productivité. Le ministre ne sait certainement pas ce qui se passe dans les écoles », a commenté M. Lessard.

Selon lui, il faut que le gouvernement s'enlève de la tête le mythe que les enseignants ne travaillent pas. « D'ailleurs, nous aurions vivement souhaité que la ministre

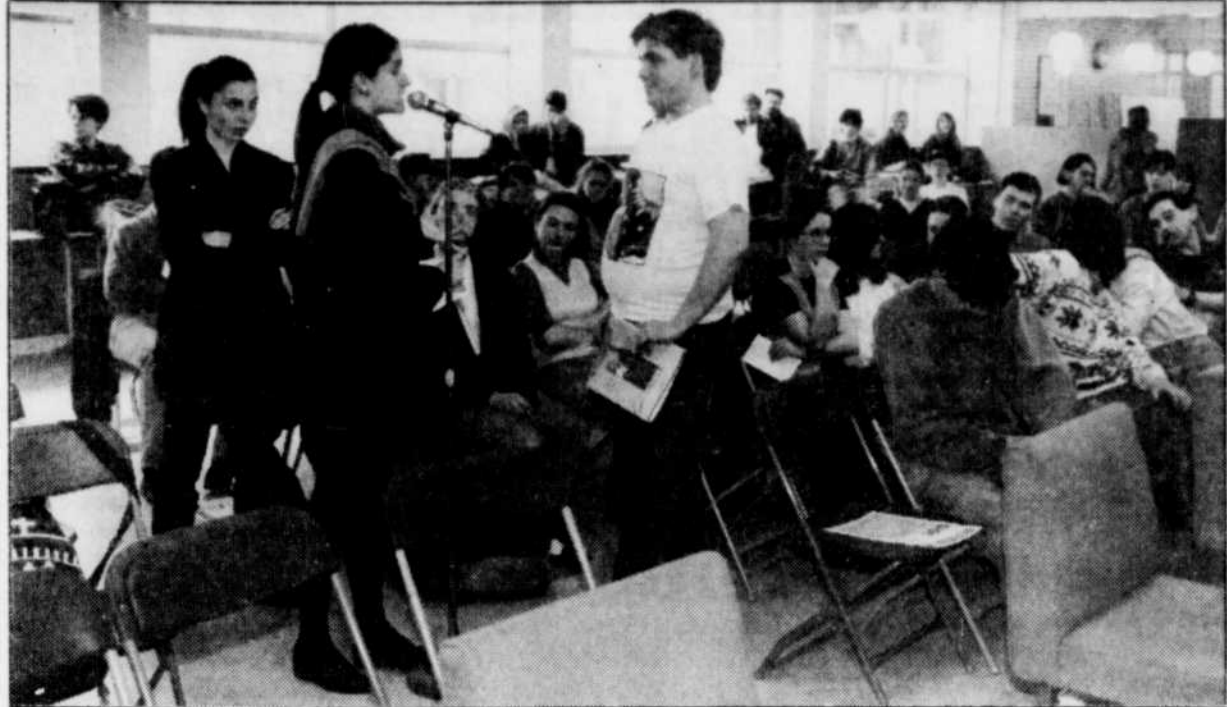
de l'Éducation, Mme Lucienne Robillard, prenne notre défense comme l'a fait le ministre Marc-Yvan Côté pour les infirmières », a ajouté M. Lessard.

Enfin, M. Lessard trouve tout à fait scandaleux que le gouvernement annonce des subventions de 42 millions \$ pour contrer le décrochage scolaire tout en proposant des compressions budgétaires de plus de 100 millions \$ dans le réseau. « Ce qu'il donne de la main droite, il vient le chercher triplement de la main gauche », a déploré le président de la FQDE.

textes de VINCENT CLICHE  
LE SOLEIL

« Dans un collège, comme dans tout établissement d'enseignement, il ne faut pas créer deux

types d'élèves : les bons qui réussissent et qui auront accès à la gratuité ; les élèves en difficulté, qui devront payer pour obtenir leur diplôme », estime le président de la FQDE.



Les élèves du cégep de Sainte-Foy ont tenu une assemblée générale, hier midi, pour réitérer leur opposition à la réforme Robillard et décider des moyens de pression à mettre en branle.

## Les élèves du cégep de Ste-Foy consultés sur la grève générale

QUÉBEC — Le bureau de direction de l'association étudiante du cégep de Sainte-Foy consultera ses membres sur la possibilité de déclencher une grève générale pour protester contre la réforme de l'enseignement collégial de la ministre Lucienne Robillard.

Au cours d'une assemblée, hier midi, regroupant environ 150 des 6000 élèves du cégep, M. Jacques Boivin, porte-parole de l'exécutif, a expliqué que la direction de l'association n'était pas en faveur d'une grève générale, mais qu'il voulait avoir la possibilité de consulter ses membres sur la question, au moment jugé opportun, et ainsi se garder un moyen de pression auprès de la ministre Ro-

billard. Les élèves ont également réitéré leur opposition à l'instauration d'un ticket accélérateur pour ceux et celles qui auront échoué plus de cinq cours au secteur général et sept au secteur technique. Comme l'expliquait Jacques Boivin, ce ticket n'accélérera pas la durée des études puisque les élèves s'inscriront à moins de cours par session pour avoir plus de

chance de les réussir.

Avant d'en arriver à la grève générale, les cégepiens mettront d'autres moyens de pression en place, comme un « bed-in », des visites à l'Assemblée nationale ou dans les bureaux du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Le conseil des associations étudiantes de la région de Québec, qui regroupe les cégeps et des collèges privés de la région, doit donner une conférence de presse ce midi pour présenter les positions officielles de chaque association et les moyens de pression qui seront mis en oeuvre.

## Les défenseurs de la philosophie sont prêts à redéfinir les cours dispensés

MONTREAL — Les défenseurs de la philosophie au cégep fourbissent leurs armes : une journée de ralliement sera organisée et des cartes postales seront envoyées au premier ministre Bourassa.

La Coalition pour la défense de la philosophie au collégial rassemble des professeurs, des élèves et des gens qui, pour diverses raisons, ont à coeur l'enseignement de la philosophie au cégep.

La réforme de l'enseignement collégial, rendue publique le 6

avril, prévoit une diminution de quatre à trois du nombre de cours obligatoires de philosophie. Le contenu des cours sera aussi redéfini.

### Secondarisation du cégep

« Ne faites pas à la philo du

cégep ce que vous avez fait au français du primaire », lancent les défenseurs de la philosophie.

Selon eux, on est en train d'assister à une « secondarisation du cégep ». Autrement dit, pour corriger des lacunes qui datent du secondaire, on doit enseigner au cégep ce qui n'a pas été appris au secondaire. C'est ce qui fait perdre de l'espace, dans la grille-horaire du cégep, aux cours de philosophie.

### Arpenteurs-géomètres

## Seulement 12 % des aspirants ont réussi l'examen de l'Ordre

QUÉBEC — Véritable coup de massue sur la tête des aspirants arpenteurs-géomètres. Seulement cinq étudiants sur une possibilité de 41 ont réussi le dernier examen de l'Ordre des arpenteurs-géomètres.

par PIERRE PELCHAT  
LE SOLEIL

Les étudiants qui ont fréquenté la faculté de foresterie et de géomatique de l'université Laval viennent de recevoir leurs résultats. Il n'en fallait pas plus pour soupçonner l'Ordre des arpenteurs-géomètres d'avoir cédé aux pressions de ses membres et limité l'accès à la profession par un examen plus sévère compte tenu que les affaires sont au ralenti.

« C'est faux de dire que nous avons voulu contingenter. Cela fait plusieurs années qu'on note une faiblesse. Les cours à l'université ne répondent plus aux exigences de la profession », a commenté, hier, le président de

l'Ordre, M. Réjean Gingras.

Il a indiqué que plusieurs étudiants ont montré un manque de connaissances sur le droit foncier lors de l'examen. « C'est de ce côté-là que c'est faible », a précisé le président de l'Ordre.

Il estime que la réduction du nombre de crédits nécessaires pour compléter la formation universitaire de 126 à 112 et l'inclusion de nouveaux cours sur l'informatique sont des facteurs qui ont contribué à rendre les étudiants moins aptes à réussir l'examen de passage. Il croit aussi que le fait que les étudiants n'ont pu travailler suffisamment durant l'été pour acquérir de l'expérience en raison de la conjoncture économique a nuí également.

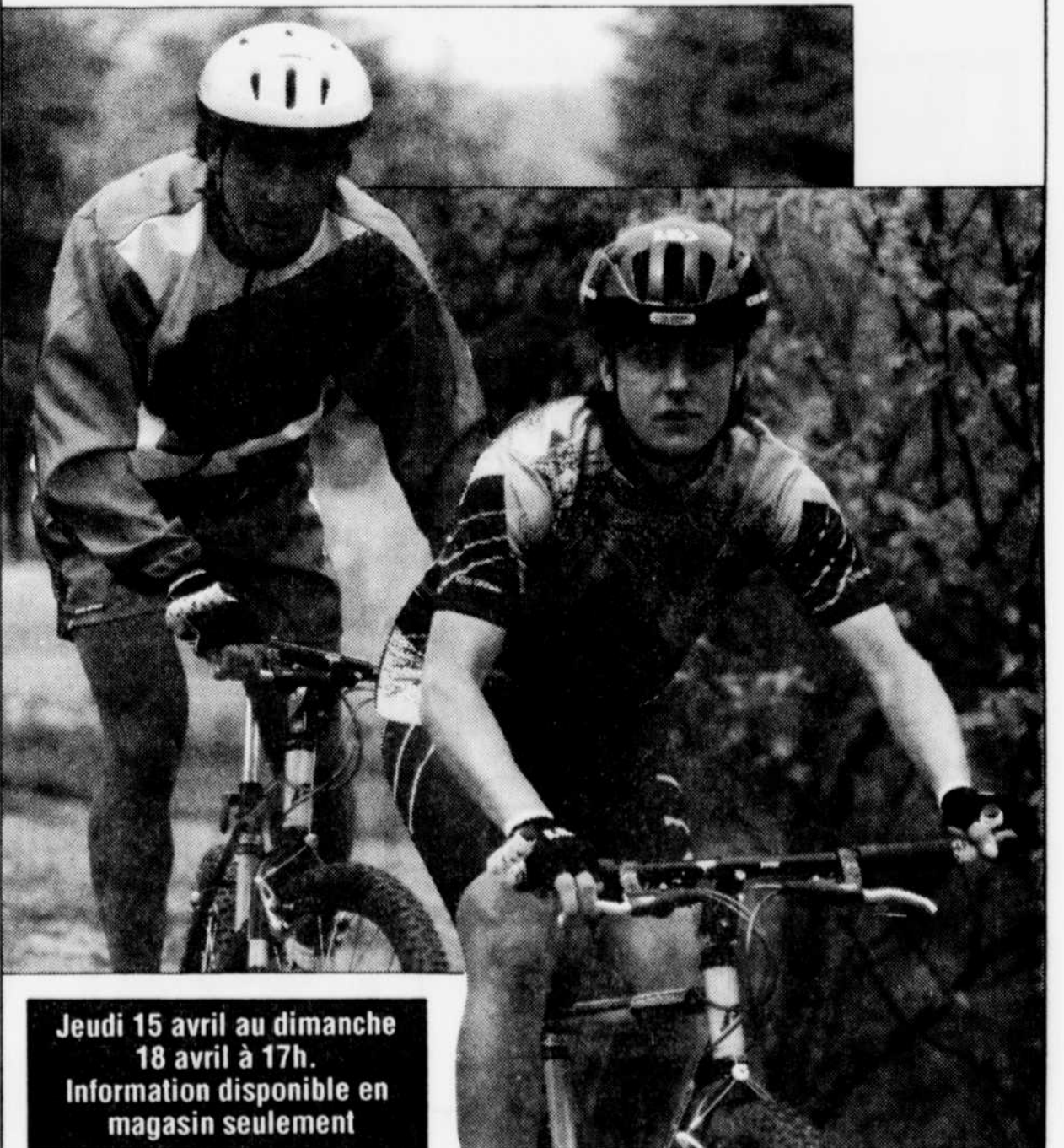
Les étudiants qui ont échoué pourront se reprendre en juin lors d'un autre examen. Il y a deux examens d'admission à l'Ordre par année. Le directeur du département des sciences géodésiques et de télédétection de l'université Laval, M. Jacques Jobin, s'est dit surpris du piètre résultat de l'examen de l'Ordre.

« C'est très faible. Ma première réaction est de me demander si ce n'est pas là un moyen de contingenter l'accès à la profession d'arpenteur-géomètre de la part de l'Ordre. Il y a beaucoup de firmes qui ont présentement de la difficulté. Il n'écarte pas aussi la possibilité que les étudiants étaient moins bien préparés pour l'examen. Généralement, on peut s'attendre à un taux de réussite de 30 à 35%.

L'université Laval est la seule institution au Québec à donner les cours pour devenir arpenteur-géomètre.

# SPÉCIAL

**Du jeudi au dimanche**  
chez **Poliquin Sportif**, six modèles de vélos **1993**  
de 159\$ à 749\$ hybrides et de montagne seront vendus  
à des prix défiant toute compétition



Judi 15 avril au dimanche  
18 avril à 17h.  
Information disponible en  
magasin seulement

## Le Géant du vélo POLIQUIN sportif inc

Nouvelles heures d'ouverture  
Lun-merc. 9h00-17h30  
Jeud-vend 9h00-21h00  
Sam-dim. 9h00-17h00

CYCLE  
FORME  
PLEIN  
AIR

Maintenant au 909 Pierre-Bertrand, Vanier  
**681-8356**

LA  
PROMOTION  
DE  
**GRATTEUX  
RABAIS**  
(de 100\$ à 1000\$)

**SE TERMINE  
LE VENDREDI  
16 AVRIL  
à 21h**

Hâtez-vous!

**HONDA**

Négociez votre  
meilleur prix chez  
Ste-Foy Lallier,  
obtenez un rabais  
additionnel de

**100\$  
200\$  
300\$  
500\$**

ou

**1000\$**

Attention :  
Visiteurs du  
Salon de l'auto,  
les gratteux  
rabais de  
Ste-Foy Lallier  
sont valides  
jusqu'à  
vendredi 21 h  
seulement.

Chez  
**STE-FOY  
LALLIER  
SEULEMENT!**

**100\$ à 1000\$**  
**lallier**

NUL SI DÉCOUVERT - NE PAS ENLEVER LE SCEAU  
qui sera découvert seulement par un gérant Lallier  
à l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion.

ESSAI DE  
CONDUITE  
LES SOLEIL

2000, boul. Charest Ouest, Québec **687-2525**



# DÉCOUVREZ LE PHÉNOMÈNE

**MOBILIER RUSTIQUE ET FONCTIONNEL**

Un style qui évoque de beaux souvenirs! Une table 36" x 60" (92 cm x 150 cm) avec dessus genre étal de boucher plaqué chêne avec 4 chaises en bois solide.

**399\$**

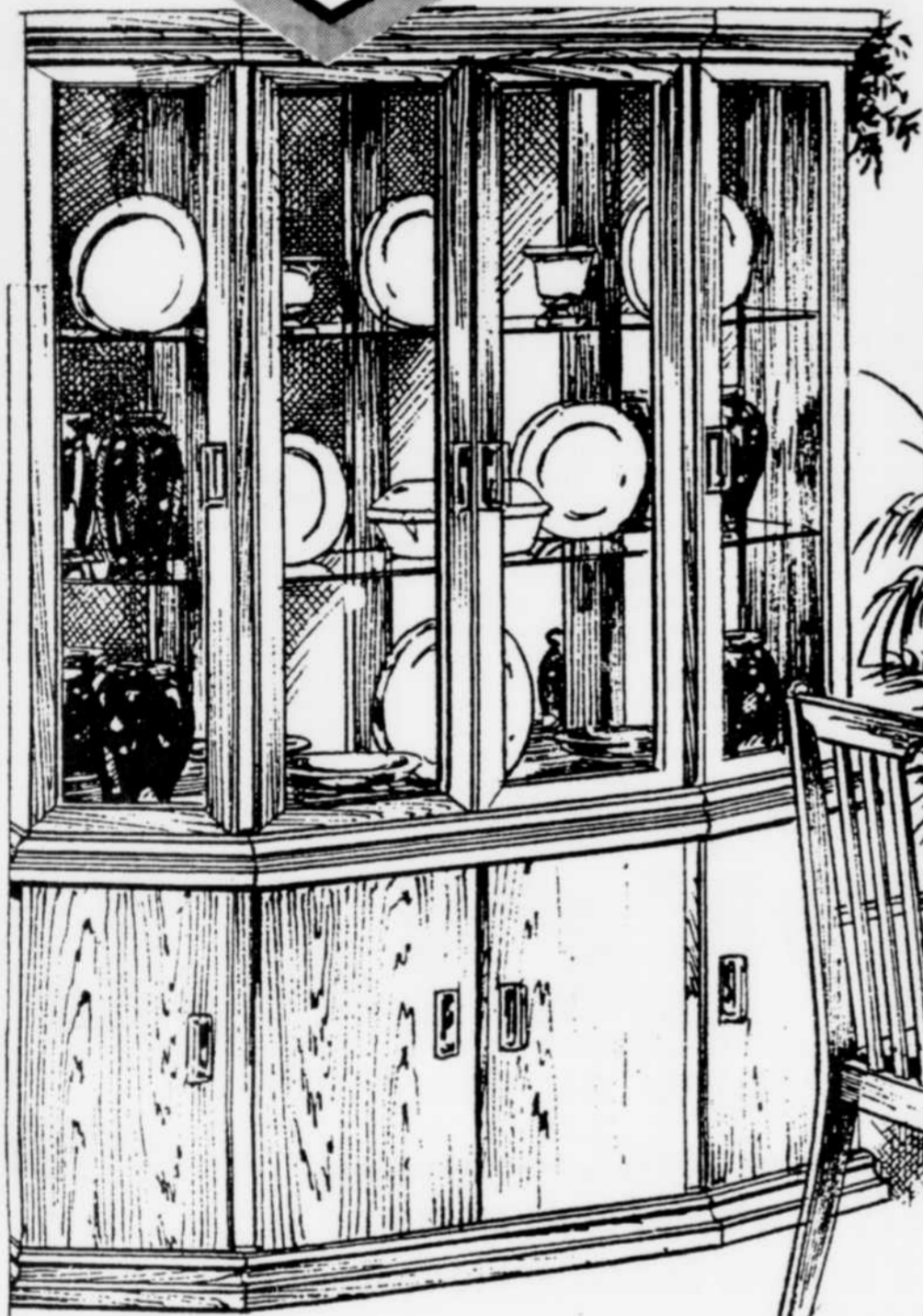
Vaisselle de 35" (90 cm) 349\$



**Le plus grand choix de mobiliers de salle à manger aux plus bas prix garantis par Léon**

Style traditionnel en chêne solide et contre-plaqué. Cet ensemble comprend: buffet et huche avec miroir intérieur, table de style tréteau 39" x 60" (100 cm x 150 cm) s'ouvrant à 85" (212 cm), 3 chaises et 1 chaise capitaine.

**2 099\$**



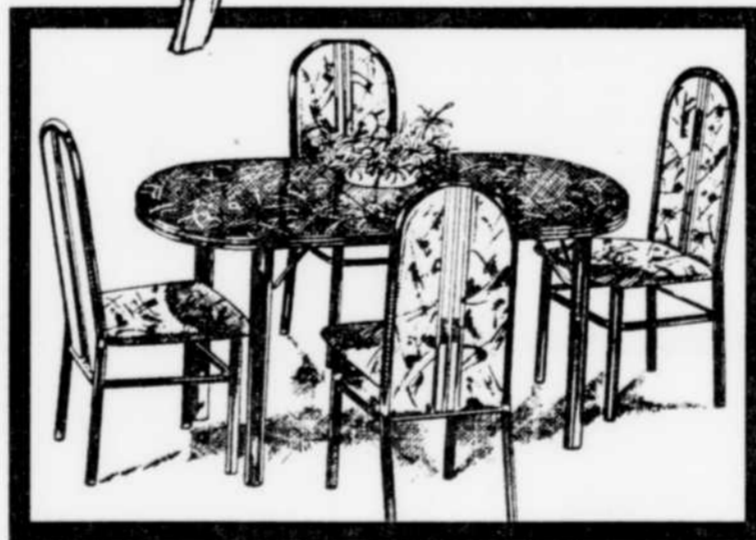
**PROFITEZ DE NOTRE RABAIS EMORTEZ**



**PRATIQUE DÎNETTE**

avec une table de forme ovale pour plus de confort et 4 solides chaises recouvertes d'un matériel très résistant et de belle apparence.

**299\$**



**ENSEMBLE 5 PIÈCES**

Table de forme ovale au fini noir lustré avec 4 confortables chaises de style cathédrale à dossiers hauts, recouvertes d'un durable et nuancé tissu acrylique.

**399\$**

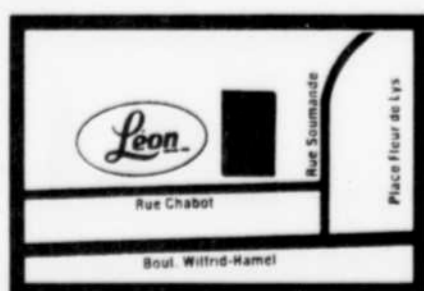


**DÎNETTE MODERNE**

Le dessus de la table est d'un beau fini blanc. Dimensions: 36" x 60" (90 cm x 150 cm). Cet ensemble comprend 6 chaises de style cathédrale ce qui augmentera votre plaisir de recevoir.

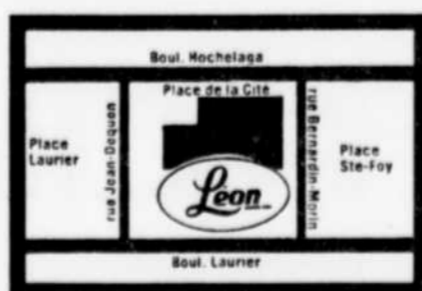
**559\$**

# AUCUN ACOMPTE\* ET AUCUN INTÉRÊT UN AN SANS PAYER!



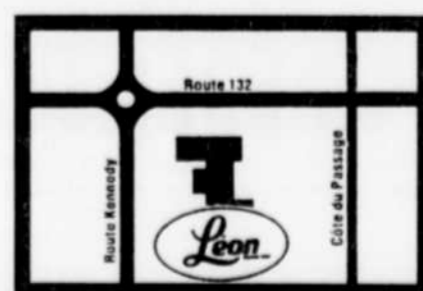
**VANIER**  
100, rue Chabot  
(à proximité des Halles Fleur de Lys)  
683-9600

\* prix valides jusqu'au 25 avril



**SAINTE-FOY**  
2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
657-6902

\* Sous réserve de l'approbation du Service du crédit. Aucun dépôt à effectuer à l'exception des taxes.



**LÉVIS**  
300, côte du Passage  
Galeries Chagnon  
835-0606

\* Cette promotion ne s'applique pas à la marchandise de notre centre de liquidation de Charlesbourg.

**VENEZ DÉCOUVRIR LÉON, VOUS VERREZ, C'EST SE MEUBLER INTELLIGEMMENT**

Selon un fonctionnaire congédié qui réclame 600 000\$ de ses anciens patrons

# Travaux publics Canada fraudé par ses employés

MATANE — Au moins trois administrateurs de Travaux publics Canada auraient mis sur pied systématiquement ou toléré un véritable réseau d'opérations frauduleuses au Québec.

par ROMAIN PELLETIER  
collaboration spéciale

C'est ce que soutient dans une déclaration déposée devant la cour supérieure, René Lebreux, un électricien de formation, âgé de 42 ans, de Matane, qui a été à l'emploi de ce ministère de juillet 1979 à juillet 1992. Ce dernier aurait été « enrôlé contre son gré et parfois à son insu », dans ce soudain réseau alors qu'il était particulièrement responsable de l'entretien électrique et mécanique de l'immeuble d'Approvisionnement et Services à Matane.

M. Lebreux qui ne veut émettre aucun commentaire relativement à cette présumée affaire de fraudes, réclame de trois fonctionnaires fédéraux la somme 600 000 \$. Cela, pour compenser ses pertes de salaires et de bénéfices de retraite en raison de son congédiement de la fonction publique ainsi que pour préjudice moral et atteinte à sa réputation.

M. Lebreux affirme que c'est par la faute de ces trois mêmes fonctionnaires qu'il a été accusé

au criminel et congédié en juin dernier. Selon lui, deux d'entre eux l'auraient « réduit en esclavage et obtenu de lui une soumission de plus en plus totale, exploitant sa fragilité psychologique et sa naïveté ».

Dans sa plainte, M. Lebreux maintient que les fonctionnaires soi-disant impliqués ont tiré, à l'occasion de différents contrats ou transactions, des avantages financiers auxquels ils n'avaient pas droit. Ainsi, un de ces administrateurs aurait fait installer une thermopompe et une piscine sur sa propriété par un autre employé du ministère. Ce dernier aurait obtenu en retour un capteur d'énergie solaire qui se trouvait sur un im-

meuble de Postes Canada à Trois-Rivières. Il aurait loué au nom et aux frais de Travaux publics Canada un appartement avec service téléphonique payé qui servait à toutes fins utiles de garçonnière pour un autre administrateur.

Un de ces fonctionnaires aurait demandé à un plombier de gonfler le prix de sa facture pour des travaux d'entrée d'eau à Rimouski et de lui donner en échange un ordinateur d'une valeur de 7000 \$ à 8000 \$. Cet administrateur aurait aussi partagé avec une entreprise privée le montant du contrat pour la pose de fluorescents, alors que le travail avait été réellement effectué par M. Lebreux sur ses heures.

Ce même fonctionnaire aurait empêché quelques milliers de dollars à la suite de la vente à une entreprise privée d'un transformateur appartenant à Travaux pu-

blics Canada. Il aurait également obtenu le tiers du montant de trois contrats accordés à un entrepreneur de Matane.

Toujours selon sa déclaration, M. Lebreux soutient que deux de ces administrateurs allaient acheter des voitures sur leur temps de travail tandis qu'un d'entre eux s'est fait reconduire à plusieurs reprises par un collègue, sur son temps de travail, à l'Auberge Le Gargantua de Percé, pour l'organisation d'un « party ».

M. Lebreux précise par ailleurs qu'un de ces fonctionnaires lui a déjà demandé de faire le vidange d'huile de sa voiture pendant ses heures de travail et par ailleurs, d'aller braconner le chevreuil la nuit, à New Richmond. Ce qu'il a refusé de faire, à la grande colère de cet administrateur. Ce dernier lui aurait dit qu'il allait le regretter et payer pour ses actes.

Acquitté en décembre des sept chefs d'accusation d'abus de confiance, de complot et de trafic d'influence pesant contre lui, M. Lebreux n'a toujours pas réinté-

gré son travail parce que, dit-on, il aurait terni l'image de Travaux publics Canada. Un arbitre devrait décider de son éventuel retour au travail d'ici quelques mois.

## Nationair perd le contrat de La Mecque

MONTREAL (PC) — Nationair a confirmé, hier, l'annulation d'un contrat de plusieurs millions de dollars avec Saudia Arabian Airlines pour la location de trois Boeing 747, destinés au transport des pèlerins musulmans à La Mecque.

La compagnie avait été suspendue par l'Agence nationale des transports, le 1er avril, parce qu'elle n'avait pas renouvelé ses assurances. Elle l'a finalement fait le 8 avril.

Avec la perte du contrat d'Arabie Saoudite, la compagnie va maintenant diriger les trois avions qui s'y trouvent vers Jakarta, où Garuda Indonesian Airlines doit les utiliser également pour le transport de pèlerins à La Mecque.

**meta-ciel AIDE À LA COMMUNICATION**  
SEMINAIRES DE FORMATION



Jules Martel  
pédagogue - praticien en PNL

**LA GESTION DES ÉMOTIONS**  
17 et 18 avril (2 jours)  
Ces activités sont présentées au Collège Mercier, Québec, par Jules Martel.

Une formation à votre image : originale, simple et efficace.

Information et inscription : **683-1190**

**JEAN-M. MORISSETTE**  
AVOCAT  
CIVIL ET FAMILIAL

Je suis heureux d'aviser ma clientèle que mes bureaux sont maintenant situés à Charlesbourg, au 255, 65e Rue Ouest.

TÉL.: 623-9460  
FAX: 622-6052

Pas de TPS ni de TVQ sur les livres et les bandes dessinées

**Luidelle, Place Fleur de Lys**  
(allée Sears, au comptoir postal à côté du Spécialiste du Stylo)

Tous les jours d'avril

Ouvert le dimanche "Petit Larousse" à 39,95 \$

**MannEquin**



PROMOTION SPÉCIALE sur un groupe de chemisiers

Cour. de 125 \$ à 155 \$

**99 \$**

Stationnement gratuit pour nos clientes

OUVERT LE DIMANCHE

**PLACE de la CITÉ** 2635, Hochelaga Sainte-Foy

**FAILLITE**  
30 000 000 \$

LES ENTREPRISES **UNION**  
ELECTRIQUE LTEE  
ANCIENNEMENT **VANDRY INC.**

LE PLUS GRAND CHOIX AU QUÉBEC

Lampes, luminaires, chandeliers, plinthes électriques, Convectair, hottes de cuisinière, sonneries, etc.

**50% à 80% de rabais**  
sur tout en magasin

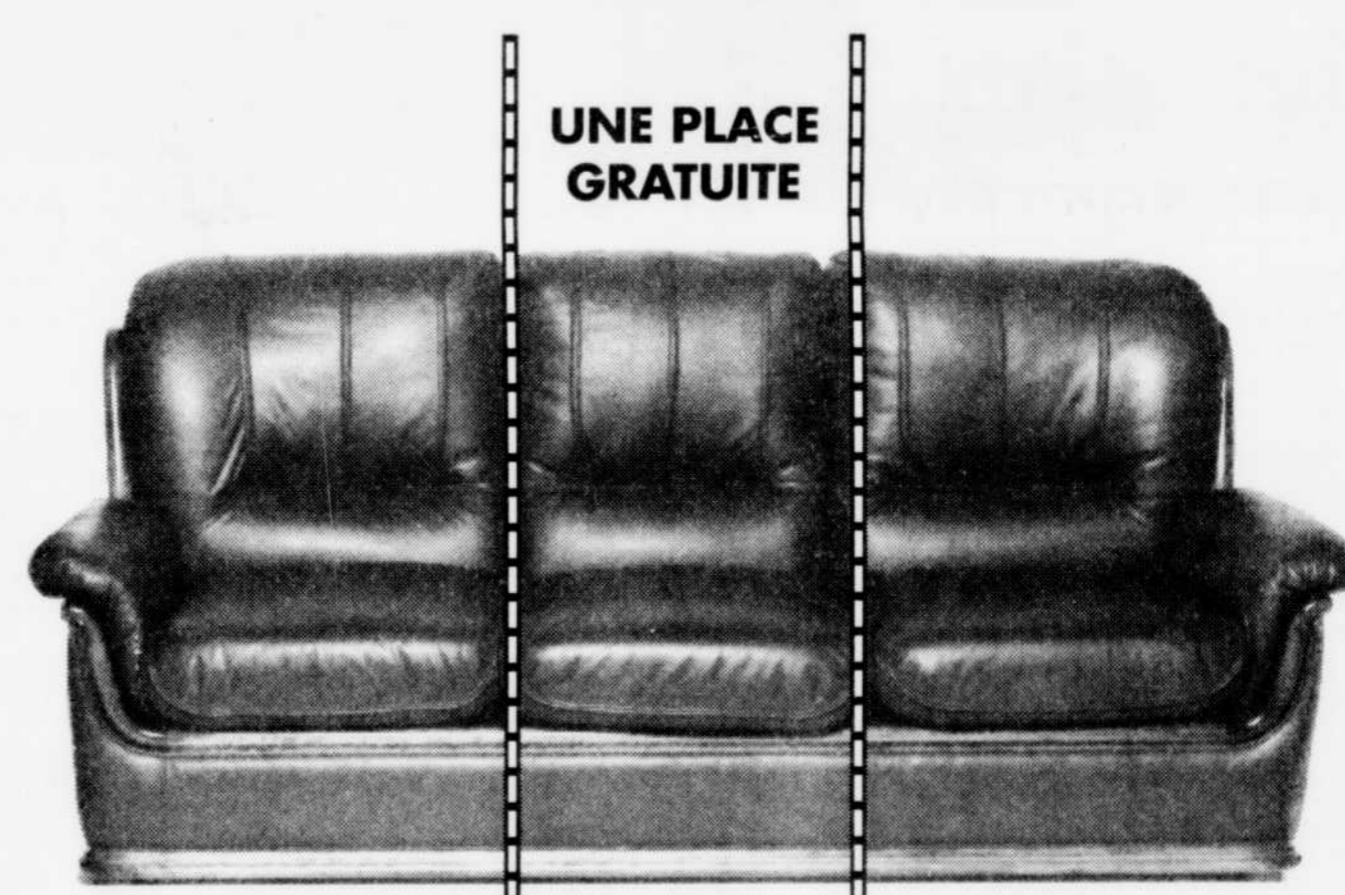
995, Pierre-Bertrand, Vanier  
177, de l'Évêché O., Rimouski  
637, boul. Talbot, Chicoutimi

Mercredi, jeudi et vendredi, de 12 h à 21 h  
Samedi, de 10 h à 17 h  
Liquide par TOUCHÉ ROUSS

ENTREPRENEURS: du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

# 1 PLACE Gratuite

Le canapé 3 places au prix du canapé 2 places ou le canapé 2 places au prix du fauteuil  
\*(Achat minimum 4 places)



**UNE PLACE GRATUITE**

CHOIX DE 50 MODÈLES - CHOIX DE 500 CUIRS ET TISSUS

**\*EN PRIME**  
TAPIS ORIENTAL À 1/2 PRIX

**AUCUN PAIEMENT AVANT OCTOBRE 1993\***  
\*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 octobre 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage  
"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"  
**VALEUR 10 000 \$**  
Aucun achat requis, voir détails en magasin

**LA GALERIE DU MEUBLE**  
5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette Tél.: 681-0171	▲ CLASSIQUE: 1215, boul. Charrest O. Tél.: 681-0171	◆ ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette Tél.: 681-4101	● CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tél.: 681-0171	■ SOFA DESIGN 10, rue Courcellette Tél.: 681-2302
---	---	--	---	---

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H

■ Pierre Nadeau et TVA divorcent

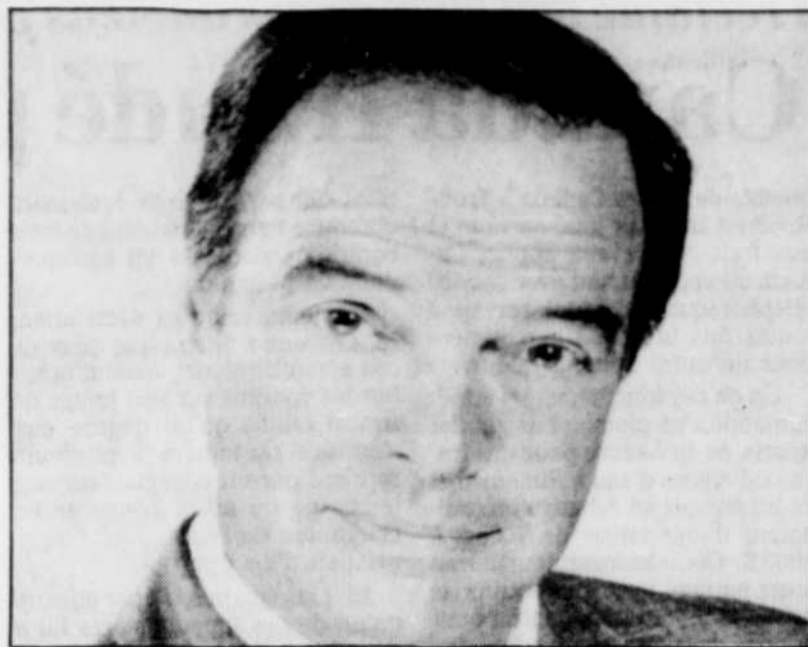
TVA a confirmé hier que Pierre Nadeau et la maison Le Sagittaire ne produiront plus le magazine d'actualité *L'Événement* l'an prochain. Des divergences sur la façon d'utiliser les journalistes de TVA sont apparues entre l'animateur vedette et la direction du réseau. TVA souhaitait que les journalistes de la salle participent davantage à l'émission diffusée le dimanche en début de soirée. M. Nadeau et sa maison de production Le Sagittaire poursuivent toutefois le développement d'un projet d'émissions sur les grands procès au Québec.

■ Direction de l'information à TVA: poste vacant

M. Denis Ferland, directeur de l'information de la salle des nouvelles de Télé-Métropole, redevient correspondant parlementaire à Ottawa. Ancien journaliste de CKAC, il souhaitait retourner « sur le terrain », a déclaré hier une porte-parole de TVA. Le poste laissé vacant à la direction de l'information devrait être comblé sous peu.

■ Nomination de Claude Bédard à R.-C.

M. Claude Bédard a été nommé hier directeur de la grille et de la diffusion à la télévision de Radio-Canada. Il quitte la direction des communications à la maison-mère de Montréal, pour devenir le stratège de programmation en télévision. Il sera responsable de la planification de la grille-horaire des émissions, en liaison avec la direction des programmes.



Pierre NADEAU

Les directeurs d'hôpitaux trouvent irréalistes les demandes de l'État

QUÉBEC — Les directeurs généraux des établissements publics trouvent irréalistes les demandes gouvernementales d'améliorer leur productivité en une seule année.

par LOUISE LEMIEUX LE SOLEIL

« L'année est commencée déjà. Il aurait fallu savoir il y a trois mois ce que le gouvernement attendait de nous », a déclaré hier, M. David Levine, président de l'Association des directeurs généraux d'établissements.

Depuis trois ans déjà, les établissements ferment des lits, rationalisent les soins, limitent le remplacement de personnel. « Dans les centres hospitaliers, nous pensons être à la limite de la sécurité », estime M. Levine, qui est aussi directeur général de l'hôpital Notre-Dame à Montréal.

La situation n'est pas encore dramatique, mais elle est très difficile.

Tout en comprenant l'urgence du gouvernement de réduire le déficit, les directeurs généraux craignent le piège de demandes irréalistes, « qui pourraient nous faire basculer dans le syndrome des déficits monumentaux d'il y a 16 ans ».

Deux semaines après le début de l'année financière, les directeurs d'établissements ignorent encore l'ampleur des sacrifices budgétaires auxquels ils devront faire face. « À chaque jour on apprend quelque chose de nouveau. On a parfois l'impression que le gouvernement ne vise qu'un objectif monétaire et s'attend à ce qu'on le réalise comme par magie. »

Possible, à moyen terme

Pour arriver à soigner à moins cher dans les hôpitaux, les médecins devront changer les protocoles de soins. Mais changer des habitudes médicales demande du temps. La chirurgie d'un jour est aussi une solution, de même que l'amélioration de la technologie.

Cependant, même l'économie a un prix, explique M. Levine. L'hystérectomie qui exigeait 10 jours d'hospitalisation n'en nécessite plus que deux avec l'ablation de l'utérus par laparoscopie. Économie assurée. Sauf qu'il en coûte 1000 \$ par intervention pour l'autosuture.

Dans les hôpitaux, les économies à court terme passent par la fermeture de lits et la diminution du séjour à l'hôpital. Et encore, les gestionnaires doivent-ils s'assurer que l'établissement n'augmente pas pour autant le nombre de patients.

« La seule façon d'arriver à des résultats immédiats, c'est de couper les salaires et les bénéfices marginaux des employés », constate crûment M. Levine.

Sacrifices consentis

Les directeurs généraux ont déjà consenti des sacrifices importants. Avec le fusionnement des conseils d'administration des établissements, une centaine d'entre eux ont perdu leur poste. Ils ont perdu la prime de rendement à laquelle les meilleurs d'entre eux avaient droit. On leur demande de continuer de boucler un budget réduit alors que les dépenses augmentent.

« On veut continuer de maintenir les services à la population. Mais un moment donné, il y a des limites à absorber les contraintes ».

SPORTS EXPERTS  
C O Û T S D'ENVOI DU  
PRINTEMPS  
S O L D E D E C H A U S S U R E S

TENNIS/INTÉRIEUR

**ASICS Court Training pour homme**  
Prix courant 54,99 **15\$ de rabais**

**NIKE Air Meadow pour homme**  
Prix courant 89,99 **20\$ de rabais**

MULTIDISCIPLINAIRE

**BROOKS Vision GT pour homme**  
Prix courant 69,99 **30\$ de rabais**

**ASICS CRUSHER Lo pour homme**  
Prix courant 99,99 **15\$ de rabais**

**NIKE AXT Lo pour homme**  
Prix courant 89,99 **15\$ de rabais**

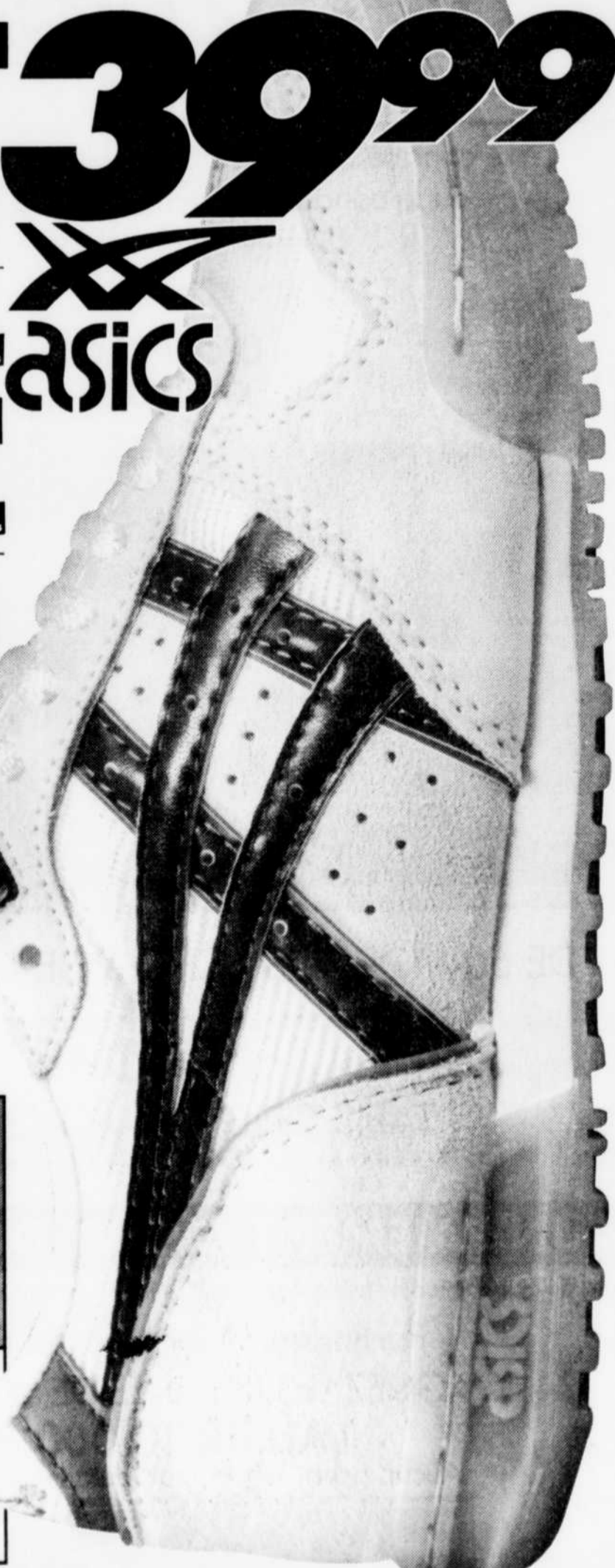
**pour femme**  
Prix courant 79,99 **15\$ de rabais**

**REEBOK Scrimmage Mid pour homme**  
Prix courant 109,99 **99\$**

**pour junior**  
Prix courant 79,99 **64\$ 15\$ de rabais**



**ADIDAS Olympia Lo pour homme**  
Prix courant 119,99 **69\$ 50\$ de rabais**



JOGGING

**ASICS Gel Saga pour homme**  
Prix courant 89,99 **74\$ 15\$ de rabais**

**ASICS Gel 120 pour homme ou femme**  
Prix courant 119,99 **79\$ 40\$ de rabais**

**NIKE Air Max St pour homme**  
Prix courant 129,99 **109\$ 20\$ de rabais**

AÉROBIQUE

**REEBOK Endurance Low pour femme**  
Prix courant 79,99 **64\$ 15\$ de rabais**

BASKETBALL

**NIKE Air Magnum Force 3/4 pour homme**  
Prix courant 99,99 **84\$ 15\$ de rabais**

**pour junior**  
Prix courant 79,99 **64\$ 15\$ de rabais**

BOTTES DE MARCHÉ

**HI-TECH Sierra Lite pour homme**  
Prix courant 79,99 **59\$ 20\$ de rabais**

VÊTEMENT

**Blouson MCKINLEY pour adulte**  
Au bas prix de **69\$**

**sports experts**

- Charlesbourg Carrefour Charlesbourg 626-2157
- Lévis Galeries Chagnon 835-1088
- Québec Place Fleur de Lys 529-6156
- Galeries de la Capitale 627-0062
- St-Foy Place Laurier Mail Est 658-6134
- Place Laurier / Halte-Bouffe 3e niveau 659-4547
- 1077, route de l'Église 653-8751
- \*St-Georges de Beauce Carrefour St-Georges 228-8874
- \*St-Marie de Beauce Galeries Chaudière 387-3023
- \*Thetford Mines Galeries Thetford Mines 338-3516

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 25 avril 1993. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. \* Ces magasins ne sont pas ouverts le dimanche.

NOUS NE POURRIONS PAS NOUS APPELER EXPERTS SI NOUS N'AVIONS PAS LES MEILLEURES MARQUES

METTES DU SOLEIL  
DANS VOTRE QUOTIDIEN  
**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

**RÉSULTATS**  
LOTTO QUÉBEC

**lotoQuick** Tirage du 93-04-14

JEU DES CARTES

POSITIONS  
JEU 1 → 10 2 2 J 4

MACHINE À SOUS

JEU 2

POSITIONS  
JEU 3 → 43 86 41

**PANCO** Tirage du 93-04-14

2	6	8	12	15
18	21	31	32	33
35	36	40	44	51
54	56	60	64	69

Prochain tirage 93-04-15

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**TWIK**<sup>®</sup>



C'EST LA

# PANTALOMANIE!

LA PANTALOMANIE ENVAHIT LA VILLE... LA PANTALOMANIE S'ATTRAPE ET SE SOIGNE CHEZ TWIK ! SUCCOMBEZ AUX PATTES D'EPH, AU STYLE ÉQUESTRE STRETCH, PIQUEZ-VOUS D'ENVIE POUR UN JEAN COLORÉ, IMPRIMÉ, UN "PALAZZO" FLUIDE, UN FUSEAU DROIT ET MOULANT, CRAQUEZ POUR UN CYCLISTE OU UN CORSAIRE ETHNIQUE... RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT CHEZ TWIK POUR SOIGNER VOTRE PANTALOMANIE !

la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

## Valéry Fabrikant déclaré apte à subir son procès



La collection Yarell est maintenant disponible à la boutique Simone Paris avec un très beau choix de coordonnés disponibles dans les tailles 6 à 16 ans.

Choix de vestons, cardigans, chemisiers, jupes, pantalons et chandails longs.

*Simone Paris*

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, CHEMIN STE-FOY, PLACE CORANIT, SAINTE-FOY  
656-1902

MONTRÉAL (PC) — Valéry Fabrikant souffre de troubles de la personnalité qui font en sorte qu'il se sent constamment persécuté, mais il est en contact avec la réalité, ne souffre pas de délires et comprend très bien pourquoi il se retrouve devant un jury dans un procès criminel. Bref, il est apte à subir son procès.

Telle est la conclusion du Dr Paul-André Lafleur, psychiatre à l'Institut Pinel, qui a évalué, à la demande du juge, l'état mental de l'accusé.

Il y a trois semaines, le juge Fraser Martin, de la cour supérieure, avait en effet interrompu le procès de l'homme de 53 ans, qui est accusé du meurtre de quatre professeurs de l'université Concordia. Le juge Martin disait avoir des raisons de douter de l'aptitude de l'accusé à subir un procès.

Le procès est donc dans une parenthèse en ce moment : on débat de l'aptitude de l'accusé à subir son procès. Ce sera au jury de déterminer si Fabrikant est apte ou non.



### Lent retrait des eaux au Nouveau-Brunswick

La rivière Saint-Jean a continué de faire des siennes dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, hier, même si le niveau d'eau a légèrement baissé à certains endroits, permettant notamment aux nombreux sinistrés de Perth-Andover de visiter leurs résidences et se rendre compte de l'ampleur des dégâts. Les autorités ont permis de nouveau la circulation sur une section de la transcanadienne (photo ci-dessus) fermée depuis lundi soir.

Conseillère, femme d'affaires et régente

## Femme de 43 ans retrouvée morte dans des circonstances suspectes

MANSEAU (PC) — Seule l'autopsie qui sera pratiquée aujourd'hui à l'Institut de médecine légale de Montréal pourrait permettre de faire progresser l'enquête policière entreprise, hier, à la suite de la découverte du corps de Mme Hélène Farman, 43 ans, de Manseau, dans une maison abandonnée de Saint-Joseph-de-Blanford, dans les Bois-Francis.

Mme Farman, une veuve qui vivait avec l'un de ses deux fils, avait été portée disparue lundi dernier. Un voisin l'aurait vu quitter son domicile avec comme vêtements un gilet et un jean.

La victime menait une vie fort active. Elle était conseillère municipale de sa localité depuis 1986, régente des Filles d'Isabelle et propriétaire du centre d'accueil pour personnes âgées « La douce retraite ». Elle a été aussi femme de l'année en 1990-91.

La Sûreté du Québec ne pouvait hier expliquer les circonstances du meurtre de même que le mobile. Plusieurs hypothèses sont retenues allant de la séquestration à l'enlèvement. Le crime aurait été perpétré entre la résidence de la victime et la maison abandonnée de Saint-Joseph-de-Blanford, à sept kilomètres plus loin, où le corps a été retrouvé.

En Bref

#### ■ Circulation de faux 50 et 100 \$

QUÉBEC — Un individu de 33 ans, Alan Smith de Québec, a été accusé par la GRC détachement de Québec, de neuf chefs de mise en circulation de faux 100 \$ US et d'un chef de possession de 100 \$ US. De plus, la GRC informe qu'il y a recrudescence de faux billets de 50 \$ canadiens dans la région de Québec. Il s'agit de photocopies couleurs au laser et la couleur rouge est un peu plus vive que la couleur originale.

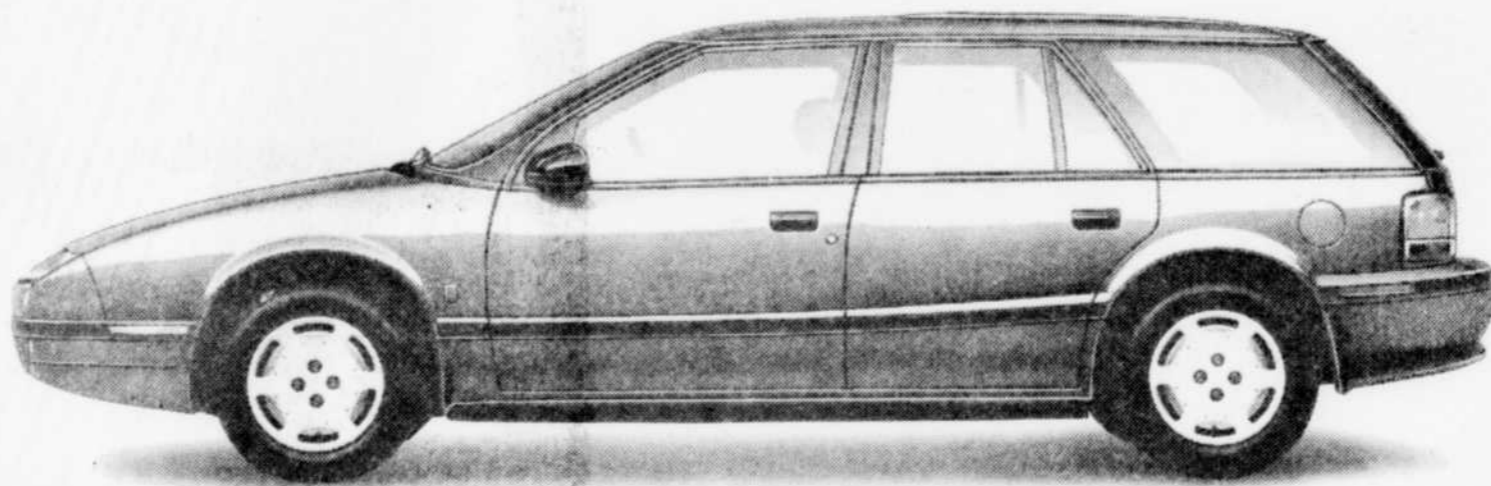
#### ■ Inondations : 100 maisons touchées

QUÉBEC — Un bilan préliminaire de la Direction régionale de la Sécurité civile sur la période des inondations indique qu'une centaine de résidences dans différentes municipalités auraient été affectées par la crue des eaux. Les dommages restent cependant à être évalués.

#### ■ Homme victime de brûlures

QUÉBEC — Un homme a subi des brûlures aux premier et deuxième degrés hier après-midi, vers 16 h 30, dans une unité du motel Paul, 4800, boulevard Hamel, angle Henri-IV, où une première alarme avait fait accourir les pompiers de Québec. L'homme a été transporté à l'unité des grands brûlés de l'hôpital du Saint-Sacrement et son état était considéré comme sérieux. Les enquêteurs de Québec ont pris charge du dossier afin de déterminer les causes de ce début d'incendie qui aurait fait beaucoup de fumée en consumant un matelas, mais n'aurait pas eu le temps de s'attaquer aux murs.

Elle n'affiche pas  
vos revenus,  
elle transporte  
vos économies.



Saturn SW1, à partir de 13 225 \$\*.

Vous avez le choix : ou bien vous achetez une familiale coûteuse et vous vous en servez pour transporter votre vieux téléviseur chez le réparateur. Ou bien vous achetez une SW1, vous amenez

les enfants magasiner et vous utilisez l'espace qui reste pour rapporter un télécouleur 50 cm flambant neuf que vous aurez payé grâce à l'argent économisé en choisissant une Saturn.



SATURN

L'automobile réinventée de toutes pièces.

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES SATURN :

SATURN SAAB ISUZU RIVE-SUD  
Lévis 835-1888

STE-FOY SATURN SAAB ISUZU  
Ste-Foy 653-1312

TREMBLAY SATURN SAAB ISUZU  
Chicoutimi 549-3320

\*P.D.S.E. Taxes de vente, immatriculation et transport en sus.

Poursuite en dommages de 400 000 \$ du père

# La mère de l'enfant «disparu» de nouveau condamnée à la prison

BAIE-COMEAU — Nouveaux rebondissements dans l'affaire Jocelyne Champagne : le juge Ross Goodwin, de la cour supérieure, l'a déclarée coupable, hier, d'un 4<sup>e</sup> outrage au tribunal et l'a condamnée à demeurer incarcérée jusqu'au 28 mai 1993. Pendant ce temps, le père de l'enfant, André Caron, entreprend une poursuite de 400 000 \$ en dommages et intérêts contre son ex-femme, qui renouvelle sa requête pour changement de la garde de sa fille Caroline.

par ANNIE ST-PIERRE  
collaboration spéciale

Détenue depuis presque un an, Mme Champagne devait, hier matin, répondre à une ordonnance, émise le 14 octobre 1992 par le juge Paul Corriveau de la cour supérieure, lui enjoignant de rendre son enfant à son père, qui en a la garde, ou de révéler toutes les informations qui permettraient de la retrouver. Après avoir constaté l'absence de l'enfant, aujourd'hui âgée de six ans, l'avocate du père, Me Brigitte Gauthier, a soumis au juge que Mme Champagne soit condamnée à un nouvel outrage au tribunal et a réclamé la peine maximale d'un an ferme.

« C'est pas de gaieté de coeur que mon client veut que son ex-femme soit incarcérée, c'est la seule solution, puisque malgré tous les jugements rendus dans ce dossier, madame continue de faire sa propre loi », a plaidé Me Gauthier.

Quant au procureur de l'intimée, Me Sylvie Schirm, elle a dit vouloir qu'on condamne sa cliente

peine d'incarcération. « Je demande aussi que le mandat d'exécution que vous allez rendre soit suspendu jusqu'à que les nouvelles requêtes soient entendues dans ce dossier », a-t-elle ajouté.

Le juge Goodwin a par la suite ajourné afin de permettre à Mme Champagne de réfléchir à son destin. « Vous seule détenez la clé

de votre cellule, retournez-y quelques minutes pour décider si vous la remettez ou non à la cour », lui a indiqué le président du tribunal. C'est par la suite qu'il l'a condamnée à demeurer incarcérée et à se représenter, devant lui, le 27 mai avec son enfant. Le juge Goodwin a déclaré cette sentence ferme, continue et consécutive à toute autre condamnation.

à une amende plutôt qu'à une

Procès d'une mère pour agression et inceste

# Nouvelle tentative pour faire exclure une déclaration signée

BAIE-COMEAU — Au procès de la mère de Sault-au-Mouton accusée d'inceste et d'agressions sexuelles, le procureur de la défense, Me Jean-Claude Dufour, a de nouveau tenté, hier, plusieurs requêtes en exclusion de preuve pour ne pas faire admettre la déclaration que sa cliente a faite aux policiers lors de son arrestation le 15 avril 1992.

par ANNIE ST-PIERRE  
collaboration spéciale

Après avoir découvert que l'accusée avait été interrogée les 19 et 20 février 1992, avant même son arrestation, la défense a présenté au juge Guy Ringuet une requête en exclusion de preuve complète, fondée sur des articles de la Char-

te canadienne des droits et libertés.

« La loi exige que la Couronne fournisse à la défense tous les renseignements entourant les circonstances de la prise de l'aveu, ce qui n'a pas été fait », a expliqué le procureur. C'est pourquoi il a réclamé par la suite une requête en ajournement afin de questionner le policier Carl Pelletier sur le

fonctionnement de cet interrogatoire, ce qu'a accordé le magistrat. Me Jean-Claude Dufour a ajouté à ses demandes une troisième requête pour obtenir la communication de la preuve complète et intégrale de la Couronne. Le juge Ringuet aura donc à se prononcer aujourd'hui sur cette question.

Aujourd'hui, le tribunal entendra donc le témoignage du policier Pelletier au sujet de cet interrogatoire. Entre-temps, les témoins assignés par la défense, dont le journaliste Pierre Foglia, ont été libérés. Le juge Guy Ringuet de la cour du Québec, doit quitter la région en fin de journée pour n'y revenir qu'en novembre.

## Dollard Sauvé économise



# LUMINA

# 15 993\$\*

C'est en plein le temps de profiter des économies et de tout l'équipement que vous offre la Lumina 4 portes 1993.

- Moteur 6 cylindres de 3,1 L
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultiplication
- Climatiseur
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Freins à disque assistés aux quatre roues

- Servodirection
- Verrouillage électrique des portes
- Garantie GM TOTAL<sup>SM</sup> de 3 ans/60 000 km\*\* sans franchise



\*Taxes et transport en sus. Tous les rabais taxables GM inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers. \*\*Appliquant aux véhicules neufs 1993 en stock. \*\*\*Selon la première éventualité. L'Assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.

# Le Norstar à un prix ridiculement bas!

Jusqu'au 30 avril,  
Bell vous offre  
le système téléphonique  
Norstar 3 x 8 à un prix  
très, très bas!

Imaginez! Vous pouvez obtenir en crédit-bail un Norstar<sup>SM</sup> 3X8, configuration 2 lignes, 2 téléphones M7310, pour seulement 29,95\$\* par mois, installation comprise.

- Facile à utiliser.
- Conçu pour suivre l'évolution technologique.
- Fonctions pratiques telles que l'affichage et l'intercommunication.

En plus, vous bénéficiez de la qualité Bell et de la rapidité de son service après-vente. Renseignez-vous aujourd'hui auprès d'un de vos conseillers en appelant au

1 800 363-BELL  
poste 11

\* Pendant 60 mois, sur une base trimestrielle, sans mise de fonds initiale. Sous réserve de l'approbation de crédit.  
\*\* Marque de commerce de Northern Telecom.



Seulement  
**29,95\$**  
par mois

Offre valable jusqu'au 30 avril!

**Bell**  
des gens de parole<sup>SM</sup>

En Bref

■ Bacon en appelle aux autochtones

QUÉBEC (PC) — La ministre de l'Énergie, Lise Bacon, invite les Cris et les Inuit du Québec à se dissocier publiquement de la publicité publiée mardi dans le quotidien New York Times par 42 groupes d'autochtones. Le fait pour les Cris et les Inuit de prendre leurs distances avec cette publicité « favorisera des relations plus harmonieuses entre les différentes communautés de la collectivité québécoise », affirme Mme

Bacon dans un communiqué publié hier. Aucun groupe autochtone du Québec n'a signé la publicité parue dans le New York Times. Une annonce semblable publiée en octobre 1991 dans le même quotidien avait soulevé un tollé. On y avait relevé des erreurs qui avaient détérioré le climat entre autochtones et blancs, un climat déjà aggravé par la crise de l'été 1990.

■ L'annonce du Times: un début

MONTRÉAL (PC) — La page publicitaire du New York Times contre le projet hydroélectrique de Grande-Baleine n'est que le début d'une

campagne de 1 million \$ qui se poursuivra tout l'été, a prévenu, hier, le directeur du Grand conseil des Cris, Bill Namagoose. D'autres messages publicitaires paraîtront également dans les principaux journaux américains, mais il n'a pas dit où et quand.

■ 86% pour la grève au Journal de Montréal

MONTRÉAL (PC) — Les 263 journalistes et employés de bureau du Journal de Montréal ont décidé hier de recourir à la grève générale illimitée « au moment jugé opportun ». Les employés, membres d'un syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ont rejeté les dernières propositions patronales pour le renouvellement de leur contrat de travail échu depuis le 31 décembre dernier. Les travailleurs, dont 75 journalistes, ont voté à 86% pour le recours à la grève si les négociations prévues aujourd'hui et demain ne se déroulent pas à leur satisfaction. Si les objectifs du syndicat ne sont pas atteints lors de ces négociations, il y aura débrayage à partir de la semaine prochaine, a indiqué le président du syndicat, Michel Auger. Le litige porte principalement sur les clauses pécuniaires. L'entreprise n'envisage pas le lock-out mais promet de publier le journal quand même en cas de conflit.

■ Québec-Windsor : train antitabac

MONTRÉAL (PC) — Les passagers de Via Rail qui voyagent à bord des trains assurant la liaison Québec-Windsor devront écraser à partir du 1er juin. En effet, à cette date, il sera interdit de fumer à l'intérieur des trains qui traversent ce corridor, a annoncé hier le porte-parole de Via Rail, Malcolm Andrews. Ce nouveau règlement découle « des pressions exercées par les lobbys antitabac et tient compte des risques pour la santé des non-fumeurs ». L'interdiction ne s'appliquera pas aux autres corridors de Via Rail parce que les gens doivent souvent passer plus de quatre heures dans ces trains.

■ Pas de discours du Trône

EDMONTON (PC) — L'Alberta fait fi d'une vieille tradition parlementaire britannique et semble plutôt se tourner vers le style de gouvernement républicain des États-Unis. Le premier ministre conservateur Ralph Klein a décidé de ne pas présenter de discours du Trône lors de l'inauguration de la nouvelle session parlementaire mercredi prochain. M. Klein prononcera plutôt jeudi soir prochain un discours de 90 minutes énonçant les priorités de son gouvernement. Selon la tradition britannique, le discours du Trône, lu par le représentant de la monarchie, inaugure une nouvelle session parlementaire.

■ Mulroney ferait ses adieux dans cinq pays

TORONTO (PC) — L'attaché de presse du premier ministre a refusé, hier, de confirmer ou d'infirmer une nouvelle du Toronto Sun selon laquelle M. Brian Mulroney irait faire ses adieux à cinq pays, le mois prochain, avant de retourner à la vie privée. Les cinq capitales visitées seraient Moscou, Tokyo, Berlin, Paris et Londres. Malgré le mutisme de M. Mark Entwistle, le journal a appris que des adjoints du premier ministre se sont envolés pour l'Europe, mardi, afin de préparer les détails de la visite. M. Mulroney voyageera à titre officiel (aux frais des contribuables), prononcera des discours de politique étrangère et s'entretiendra avec des chefs de gouvernement et d'État. Selon le Sun, il se rendrait à Paris, Londres, Rome, Berlin et Tokyo.

# DENON

Pour l'audiophile averti qui exige la qualité à bon prix!

Chaîne stéréo DENON, récepteur DRA335, 40 watts RMS/canal, AM/FM, télécommande; lecteur de disques compacts DCD590, quadruple échantillonnage, disques 3 et 5 po et enceintes PARADYM, bases en sus. (Disponible aux magasins situés au 840, Bouvier et 2, rue St-Jean seulement)

**999**

840, Bouvier, 627-0840  
2, rue St-Jean, 524-8431  
\* Avec approbation du service de crédit

**lan** jusqu'à pour payer

**La clef de sol**  
La Clef d'un bon achat,...

# MAGNAVOX

Grand écran... STÉRÉO 26 po

La qualité MAGNAVOX à prix exceptionnel. Télé couleur 26 pouces, décodeur stéréo, affichage des commandes à l'écran, câblelecteur intégré, télécommande. Prix courant: 629\$.

**RABAIS DE 130\$**

**499**

840, Bouvier, 627-0840  
2, rue St-Jean, 524-8431  
\* Avec approbation du service de crédit.

**lan** jusqu'à pour payer

**La clef de sol**  
La Clef d'un bon achat,...

# MAGNAVOX

HiFi STÉRÉO

Du cinéma et de la musique haute fidélité avec ce magnéto 4 têtes, câblelecteur et télécommande

**429**

840, Bouvier, 627-0840  
2, St-Jean, 524-8431  
\* Avec approbation du service de crédit

**lan** jusqu'à pour payer

**La clef de sol**  
La Clef d'un bon achat,...

# SONY

Caméra tout équipée

Modèle SONY CCD-FX310, zoom motorisé 8X, mise au point automatique, sélection facile de commande, télécommande, sac de transport, 2 cassettes, un trépied

**RABAIS DE 100\$**

**899**

840, Bouvier, 627-0840  
2, rue St-Jean, 524-8431  
\* Avec approbation du service de crédit

**lan** jusqu'à pour payer

**La clef de sol**  
La Clef d'un bon achat,...

Plus de 200 véhicules disponibles

**EAGLE TALON DL**

**12 995\$**

RABAIS INCLUS

Transport et taxes en sus

**1993**

**LE MEILLEUR PRIX DU PREMIER COUP!**

CHEZ **GOSSELIN**

JEEP/EAGLE ST-NICOLAS

**831-2050**

Plus de 200 véhicules disponibles

au Centre des Congrès de Québec

Judi, 15 avril — 11 à 22h  
Vendredi, 16 avril — 9 à 22h  
Samedi, 17 avril — 11 à 22h  
Dimanche, 18 avril — 11 à 22h  
Lundi, 19 avril — 11 à 18h

**19 93**

SALON DU LIVRE DE QUÉBEC

**Prime à donner**

**À L'ACHAT D'UN VTT YAMAHA**

Recevez un treuil Warn de 2 000 lb à l'achat d'un VTT Big Bear ou Kodiak à quatre roues motrices.

Jusqu'au 30 avril 1993

**JM SPORT** **YAMAHA**

113, boul. Valcartier  
LORETTEVILLE  
842-2703

**VENTE ET LOCATION**

# 30%

**S**i  
votre entreprise  
fait plus de  
200\$ d'appels  
interurbains  
par mois,  
abonnez-vous  
au plan  
d'économie  
AVANTAGE<sup>MC</sup>  
de Bell.  
Vous pourriez  
ainsi épargner  
de 20% à 30%  
sur vos frais  
d'interurbains.  
AVANTAGE\*  
vous donne  
maintenant  
accès à plus  
de 200 pays.  
Et l'abonnement  
est gratuit

**LE PLAN D'ÉCONOMIE AVANTAGE  
DE L'INTERURBAIN BELL**  
Appelez nos conseillers de la région  
de Québec au **1 800 363-BELL.**

\*Ce plan d'économie peut être sujet à certaines conditions.  
Une facturation minimale de 200\$ d'interurbains est requise.

**Bell**  
des gens de parole<sup>MC</sup>

## ÉDITORIAL

## Redressement urgent à la CSST

**L**e déficit de 658 millions de dollars dévoilé avant-hier démontre que la CSST n'a pas atteint ses objectifs de redressement financier en 1992. Plutôt que de recourir à un relèvement des cotisations, l'organisme doit, de toute urgence, revoir la gestion de ses programmes.

En décembre dernier, l'ancienne présidente de la CSST, Mme Monique Jérôme-Forget, dénonçait la conspiration du silence entourant les abus du régime, visant ainsi ceux qui n'osent intervenir parce ce n'est pas « politiquement correct ». Elle avait parfaitement raison : ce n'est pas en se cachant la tête dans le sable qu'on sauvera un régime de protection par ailleurs si essentiel.

Des changements à la loi sont entrés en vigueur depuis six mois, afin d'alléger le fonctionnement de l'organisme et, espérait-on, d'en réduire le coût. Il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur l'efficacité de ces amendements. Mais, à prime abord, les effets ne semblent pas aussi spectaculaires que l'aurait voulu la direction de la CSST.

La débandade financière de la CSST est attribuable à plusieurs raisons, dont certaines impliquent des changements à la loi. La gestion du président Robert Diamant n'est pas seule en cause ; la structure paritaire patronale-syndicale complique certes la tâche des gestionnaires.

De plus, le niveau des bénéfices des accidentés fixé à 90 % du revenu net est trop élevé. De même, il est assez étonnant que le calcul des prestations soit établi en fonction d'un revenu annuel fictif, car même dans les entreprises saisonnières, on se base sur le salaire hebdomadaire. Ce sont là certains aspects que les législateurs auraient dû avoir le courage de revoir.

Mais même dans sa forme actuelle, la loi peut être gérée avec beaucoup plus de rigueur. Les abus de toutes sortes risquent de discréditer la CSST au point où des employeurs, qui financent le régime, en sont venus à réclamer sa privatisation.

Selon certaines données, le programme de réadaptation coûterait 150 000 dollars pour chacun des 4000 bénéficiaires. Les résultats obtenus justifient-ils les 600 millions de dollars engagés ?

Le programme de retrait préventif des travailleuses enceintes a coûté 79,2 millions de dollars en 1992, alors que les concepteurs du programme avaient prévu une dizaine de millions de dollars par année. Les exceptions qui devaient être couvertes ne sont-elles pas devenues la règle ?

Les travailleurs, avec parfois la connivence de leur employeur, n'utilisent-ils pas la CSST comme un substitut à l'assurance-chômage ou à l'aide sociale, surtout en cette période de récession ? Les maux de dos servent malheureusement trop souvent d'alibi facile.

Ces questions méritent des réponses autres que celle de la « langue de bois » qui caractérisent certaines réactions syndicales. Le système de protection de base est menacé par les abus actuels. Un redressement s'impose rapidement dans l'intérêt des travailleurs eux-mêmes.

La capitalisation du régime diminue de façon dramatique : elle est passée de 57 % en 1991 à 54 % en 1992. Ce sont les accidentés graves qui risquent d'en payer le prix, à long terme. Au nom de ces derniers, le gouvernement a le devoir d'appliquer une gestion plus serrée à la CSST et de revoir la loi, si nécessaire, dans la perspective d'un véritable programme d'assurance-accidents.

MICHEL AUDET

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information  
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition  
MICHEL AUDET

Point de vue

## La mission historique du Bloc québécois

par JEAN-LOUIS BOURQUE

**L**e Bloc québécois est né de l'échec du lac Meech en 1990. Lucien Bouchard décide alors courageusement de démissionner de son poste de ministre et de créer un mouvement souverainiste québécois chargé de défendre en exclusivité les intérêts du Québec à la Chambre des communes et sur la scène internationale. Sept autres députés, libéraux et progressistes-conservateurs, démissionnent à sa suite de leurs partis respectifs et fondent avec lui, à Sorel-Tracy, en juin 1991, une coalition québécoise en faveur de la souveraineté du Québec, dans la continuité d'un espace économique commun avec le reste du Canada.

La majorité des membres du Bloc québécois (80 à 85 %) est rattachée au Parti québécois alors que les autres proviennent du PLQ et du NPD-Québec.

Ce n'est pas la première fois que des Québécois affirment que la logique du Québec doit être présente autant à Ottawa que sur la scène internationale. Inévitablement les députés des partis traditionnels pancanadiens sont amenés à travailler dans une optique pancanadienne. Pour donner aux Québécois un discours québécois à Ottawa, il

est logique d'y faire élire des députés d'un parti fédéral québécois.

Tant que nous restons des citoyens canadiens, il est logique que cette option assure sa représentation politique à Ottawa et se donne une double légitimité, à Ottawa comme à Québec. Il est temps de nous donner cette double légitimité en élisant des députés souverainistes au Parlement fédéral et des députés souverainistes à l'Assemblée nationale du Québec. C'est le seul moyen de sortir de l'ambiguïté et de l'ambivalence qui nous poussent à préserver toutes nos chances, à ne pas choisir, avec tout le gâchis que cela occasionne.

Il est clair que les députés du Bloc québécois ne gouverneront pas le Canada. Ce n'est ni leur rôle ni leur objectif. Mais une forte députation disposera d'un droit de parole sans précédent à la Chambre des communes, d'autant plus libre qu'elle ne sera plus liée à un parti pancanadien tiraillé entre des intérêts locaux, régionaux, provinciaux et nationaux divergents et contradictoires.

S'ils sont assez nombreux, ils pourront faire entendre à Ottawa la voix non équivoque du Québec et faire comprendre aux autres Canadiens que l'indépendance du Québec, ce n'est pas une affaire provinciale.

La mission du Bloc québécois peut s'articuler autour des points suivants :

1 — faire comprendre aux Québécois qu'ils doivent poursuivre la logique du consensus sans précédent qui s'est révélé autour de la Commission Bélanger-Campeau, du rapport Allaire et du rapport de la Commission d'études des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté (si malhonnêtement caché aux Québécois par le gouvernement Bourassa) ;

2 — envoyer un message clair aux Canadiens anglais : le peuple québécois aspire à disposer de l'ensemble des pouvoirs qui lui donneront le statut de pays à part entière : la capacité exclusive de faire ses lois, de prélever ses impôts sur son territoire et de conclure accords et traités avec d'autres pays, y compris le Canada ;

3 — informer les Québécois sur la façon dont le fédéral utilise son pouvoir de dépenser et de contrôler l'information (Radio-Canada) ainsi que les grands dossiers de développement (Hibernia, par exemple) ;

4 — défendre et promouvoir les dossiers québécois dans tous les secteurs en attendant la passation définitive des pouvoirs ; en particulier exiger le respect des champs de juridiction québécoise et d'une juste redistribution de la richesse canadienne

en termes de péréquation ;

5 — continuer à faire la preuve de l'impasse sans issue qui bloque le fédéralisme canadien et l'empêche à toutes fins utiles d'être efficace, opérationnel et rentable ;

6 — inviter et aider le Canada à se repenser sans le Québec ;

7 — établir les fondements d'une nouvelle diplomatie Canada-Québec fondée sur un partenariat d'égal à égal ;

8 — préparer la passation des pouvoirs d'Ottawa à Québec et la succession d'État, y compris dans le domaine des relations extérieures ;

9 — préparer les aménagements nécessaires à la restructuration de l'espace économique commun.

Au moment où les vieux partis s'enlissent dans un avenir sans projet, les Québécois doivent bien comprendre l'importance d'envoyer une importante députation bloquiste à Ottawa. Il faut tourner la page de l'impasse. Le Québec doit envoyer à Ottawa des représentants du visage qu'il souhaite se donner, des ambassadeurs de l'avenir qu'il souhaite se bâtir dans la sérénité. Sortons de la logique stérile du Canada à 11 ! N'ayons pas peur de notre logique québécoise !

M. Jean-Louis Bourque, de Québec, est politologue et consultant en affaires publiques.

## Bloc-notes

## Pauvre Montréal

**O**n exploite beaucoup ces jours-ci les richesses du dernier rapport de Statistique Canada qui présente diverses « photos » du pays tirées du recensement de 1991.

On apprend que le régime de soins de santé et le fonds de pension public sont à la veille de crouler sous le poids des gens âgés et des pensionnés. Statistique Canada révèle aussi que le nombre de femmes parmi les haut salariés a augmenté depuis cinq ans mais que leurs gains sont de 40 % inférieurs à ceux des hommes qui occupent des fonctions similaires...

Les données du dernier recensement permettent encore de comparer la richesse moyenne des gens selon leur ville de résidence. Montréal hérite ainsi du titre de capitale de la pauvreté avec 22 % de pauvres. Les rues du centre-ville de la métropole reflètent bien cette réalité qui frappe surtout les gens seuls, âgés de plus de 70 ans ou entre 18 et 25 ans. Montréal fait plus mauvaise figure que Saint-Jean, Terre-Neuve, où les pauvres sont dispersés sur le territoire plutôt que concentrés en ville.

Comme toutes les grandes villes, Toronto a aussi sa part de citoyens à faible revenu. Mais ils se diluent plus qu'à Montréal dans une cité qui compte encore des quartiers de gens riches et de classe moyenne. En 1991, en outre, le chômage était moins important qu'aujourd'hui.

Montréal pourrait annexer ses voisins ou fusionner avec elles pour renvoyer une meilleure image statistique. La métropole profiterait du même coup des nouvelles entreprises (et des emplois) qui s'implantent chez elles (en partie parce que les charges y sont moins lourdes).

Une métropole élargie devrait toutefois être mieux administrée pour éviter de voir filer plus loin la richesse sur laquelle elle mettrait la main... Dans les faits, aucune de ses voisines ne semble avoir le goût de se lancer avec Montréal dans une aventure aussi risquée. C'est avec précaution d'ailleurs qu'un comité, créé par le gouvernement provincial, discute de l'avenir de Montréal et de sa région.

Cela ne change rien à la situation des pauvres des vieux quartiers. Plus que des programmes sociaux, c'est une scolarité plus élevée et une meilleure formation professionnelle qui permettront à ces jeunes de se doter d'un avenir et, qui sait ?, de créer des entreprises qui pourraient insuffler un nouveau dynamisme à Montréal...

MARIE CAQUETTE

## Votre Opinion

## Le sens critique

Au nom du Père et du Fils, un téléroman qui fait jaser. L'auteur a atteint son but, il a piqué, il a choqué, et, comme beaucoup de gens ont peu de sens critique, ils croient encore tout ce qui est écrit dans le journal et tout ce qui paraît à la télé.

C'est écrit dans la Bible : « Croissez et multipliez-vous ». Pour le curé de ce téléroman, il semble que c'est très important, voire essentiel que tous les ménages aient des enfants, tous les ans, sans considération aucune ; pour lui, mariage égale procréation.

L'année dernière dans le téléroman *Les filles de Caleb*, Emilie, l'héroïne, avait des enfants tous les ans ; or, il n'y avait pas de curé dans le paysage, mais Emilie, selon le téléroman, était une femme passionnément amoureuse de son Ovila. J'imagine qu'en tout temps il y en a eu des Emilie.

Est-ce que les auditeurs de ce téléroman, qui croient que vraiment ce curé et peut-être le clergé en général ont été pour quelque chose dans le fort taux de natalité de cette époque, une réalité désignée « revanche des

berceaux », et dont la mère est la 5e, la 1re, la 15e d'une famille, ne devraient pas songer à remercier ce curé, car s'il n'avait pas insisté, eux ne seraient pas là et ne seraient pas assis devant la télé.

Jean-Marie Chamberland  
Québec

## Bâtir la confiance

Tôt ou tard, il faudra enlever ou diminuer le carcan sur l'affichage au Québec. Cependant, je ne peux pas me résigner à encourager un tel geste avant d'avoir une plus grande assurance que les Anglo-Québécois sont prêts à accepter non seulement de laisser au Québec son caractère francophone mais même de le promouvoir.

Ce caractère distinctif du Québec en Amérique du Nord ne saurait être que profitable à l'ensemble des Québécois, qu'ils soient francophones ou anglophones. Les étrangers pourront continuer à venir au Québec et même, pourquoi pas, à acheter ici justement parce que ce coin de terre nord-américain est différent de chez eux.

Mais le Québec peut-il compter sur les anglophones pour maintenir ce coin de francopho-

nie en Amérique du Nord ? Un grand pas a été accompli en cette direction depuis dix ans. Toutefois, il me manque encore des signes avant de poser un geste de confiance déterminant. J'ai besoin de me rassurer que nous ne retournerons pas en arrière avec tous les affrontements stériles que cela suppose.

Royal Charbonneau  
Donnacona

## Éloge du ridicule

Un organisme gouvernemental, à la suite de certaines inquiétudes exprimées par la population, se pose des questions sur l'introduction d'un nouveau produit qui favorise l'inoculation de nicotine dans un organisme via un système de « patch ».

Vite des études et analyses plus approfondies pour vérifier si cela pourrait nuire à la santé des individus. Se pourrait-il qu'il y ait des effets secondaires indésirables ? Il faut, pour autoriser la vente d'un produit comme celui-ci qu'il soit parfait, non nuisible à la santé, etc. Sinon, on doit l'interdire et tout le monde est d'accord avec cela.

Pourquoi à ce moment-là continue-t-on d'autoriser la vente de

cigarettes ? C'est un produit dangereux, toxique, qui crée de la dépendance chez ceux et celles qui l'utilisent. Ce produit provoque la mort prématurée par cancer du poumon, maladie cardiovasculaire, et autres, chez des milliers de personnes et cela est démontré par de nombreuses études, car ce produit a été testé par des centaines de milliers de personnes à travers le monde.

Est-ce que nos gouvernements y voient un gain avant tout ? À quand une réglementation plus sévère, des programmes d'aide aux fumeurs pour les aider à arrêter de fumer et des programmes de prévention pour que les non-fumeurs ne consomment pas ?

Claude Pitre  
Charlesbourg

## N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

# LES IDÉES DU JOUR

## Hôtel-Dieu: demeurer un hôpital universitaire

par YVES MORIN

M. Yves Morin est professeur à l'université Laval et médecin de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il est possible, nous dit-on, et sans qu'on sache trop pourquoi, que l'Hôtel-Dieu de Québec puisse cesser d'être un hôpital universitaire, après l'avoir été pendant 140 ans, soit depuis le moment de la fondation de l'université Laval.

En effet, c'est à l'Hôtel-Dieu que la faculté de médecine a pris naissance. Dès 1843, des cours se donnent dans « la chambre des médecins » de l'hôpital et, en 1855, les religieuses autorisent les étudiants de l'université à accompagner les médecins dans les salles de malades à la condition que « ces messieurs attendent leurs professeurs dans le parloir

de l'apothicairerie et que les règles de la communauté ne souffriront pas de cette admission dans les salles. »

Longtemps, l'Hôtel-Dieu demeure le seul hôpital d'enseignement à Québec au point que pour les médecins de l'établissement, — suivant par là, la tradition hippocratique de « transmission des préceptes » qui honore notre profession — le soin des malades s'associe tout naturellement à l'enseignement de la médecine.

La participation des médecins de l'Hôtel-Dieu à la vie de l'université au cours des années se démontre aussi par le fait que depuis

la fondation de la faculté de médecine, il y a 140 ans et jusqu'à maintenant, tous les doyens cliniciens ont amorcé sans exception leur carrière à l'Hôtel-Dieu. J'ai eu l'honneur d'être de ce nombre et j'aurai toujours tenté de transmettre à mes plus jeunes collègues le respect des valeurs universitaires que m'ont inculqué mes maîtres.

### L'enseignement

Encore aujourd'hui, l'Hôtel-Dieu demeure un hôpital enseignant des plus complets : l'éventail de ses enseignements va de la propédeutique à l'intention des étudiants de première année à la formation supraspécialisée. (L'Hôtel-Dieu compte d'ailleurs le plus grand nombre de résidents avancés du réseau universitaire de Laval).

La qualité des programmes de formation a toujours été favorablement évaluée autant par les étudiants eux-mêmes que par les organismes extérieurs d'agrément. Cet hôpital participe aussi aux enseignements de l'ensemble du secteur des sciences de la santé et, à cet égard, on peut rappeler que l'Hôtel-Dieu a abrité pendant longtemps le programme de Baccalauréat en sciences infirmières de l'université Laval.

### Un centre de recherches

L'Hôtel-Dieu est aussi pourvu d'un centre de recherches qui jouit depuis plusieurs années d'une réputation des plus enviables au plan international : les études qui s'y poursuivent vont de la biologie moléculaire la plus fondamentale aux applications cliniques les plus immédiates pour le traitement des malades. Il est, par le volume de ses activités scientifiques, le deuxième en importance à Québec.

C'est sûrement la raison pour laquelle les autorités gouvernementales lui ont accordé récemment une aide financière de quelque 20 millions \$, ce qui lui permettra de consolider son leadership, tout en développant ses programmes de formation de jeunes chercheurs pour le compte de l'université.

La fécondité de l'enseignement et de la recherche cliniques repose toutefois et avant tout sur des soins de qualité. De tous les hôpitaux de la région, l'Hôtel-Dieu est l'établissement le plus complet, celui qui compte le plus

grand nombre de spécialités adultes. C'est à cause de ce vaste éventail de soins et à cause surtout de l'excellence de ses services diagnostiques et thérapeutiques que l'Hôtel-Dieu est l'établissement de Québec qui reçoit le plus de malades dont la résidence se retrouve à l'extérieur de notre région administrative.

### Un précieux allié

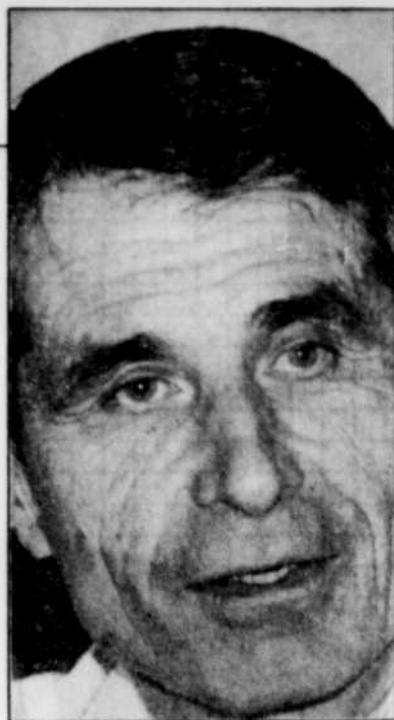
On voit pourquoi l'Hôtel-Dieu constitue pour l'université Laval, aujourd'hui comme pour les années à venir, l'allié le plus précieux dans la poursuite de sa mission de transmission et d'avancement des connaissances dans le domaine des sciences de la santé. C'est ce qu'a d'ailleurs clairement affirmé le Conseil de la faculté de médecine en retenant l'Hôtel-Dieu comme futur centre hospitalier universitaire. Le conseil d'administration de l'université Laval a par la suite formellement accepté cette proposition.

Comme on peut le constater, le discours prononcé en 1893, par le recteur de l'université Laval, Mgr Laflamme, est toujours d'actualité. Il affirmait alors en effet : « Sans l'Hôtel-Dieu, la faculté de médecine n'est pas possible ! »

Mais il y a plus encore. L'Hôtel-Dieu est plus qu'un hôpital universitaire, plus qu'un centre de distribution de soins, aussi excellent soit-il. En effet, cet établissement constitue une des richesses les plus précieuses de notre patrimoine collectif, un des éléments les plus authentiques du trésor culturel de notre nation.

Les trois religieuses qui sont débarquées à Québec en 1639 ont été les premières d'une communauté de femmes admirables, qui dans des conditions incroyablement difficiles, souvent pathétiques, ont consacré toute leur vie à la création d'un projet qui, à tous égards, incarne ce qu'il y a de plus noble et de plus authentique dans notre histoire nationale.

Le développement de l'Hôtel-Dieu par les Augustines s'est réalisé sans apport étranger. L'oeuvre fut accomplie par des femmes de chez nous et il est étonnant de constater en rétrospective jusqu'à quel point celles-ci ont vu juste en édifiant un modèle qui a servi d'inspiration à tous les autres hôpitaux francophones de l'Amérique du Nord.



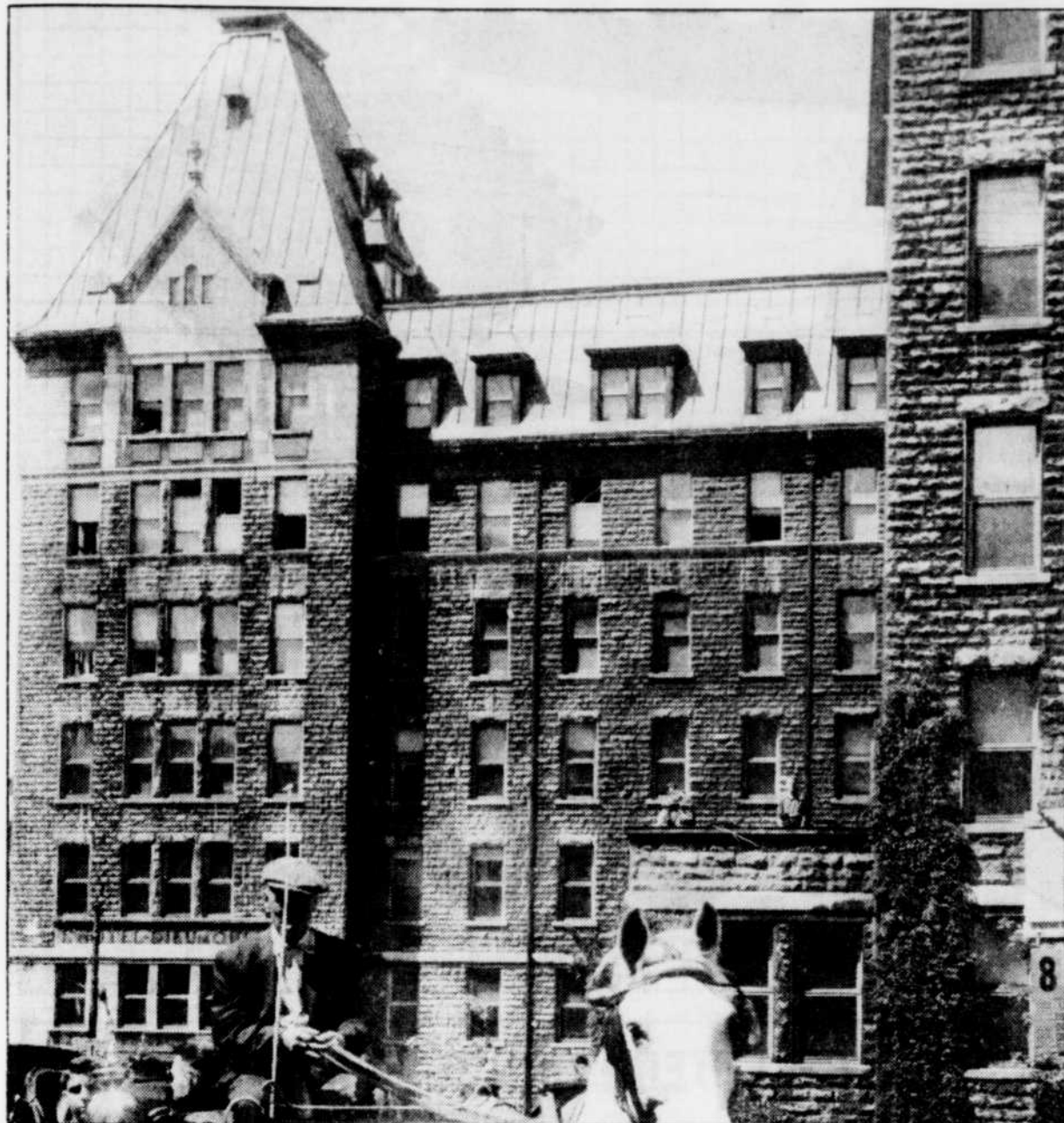
Le docteur Yves Morin

À un moment où nous prenons avec raison conscience de nos origines et où nous apprécions à juste titre la valeur de notre patrimoine, il importe plus que jamais de ne pas renverser, en un tour de main, ce qu'on a mis des siècles à édifier. C'est ce qui risque de se produire si l'Hôtel-Dieu de Québec n'était pas désigné centre hospitalier universitaire aux termes de l'article 88 de la nouvelle loi (120) sur les services de santé et des services sociaux. En effet, l'Hôtel-Dieu se verrait alors privé des ressources, des technologies et des recrutements qui lui sont indispensables pour la poursuite de sa mission plus que tricentenaire.

« Au-delà de toute action gouvernementale, si grande soit-elle, c'est l'humanisme qui compte », affirmait la vice-première ministre, madame Lise Bacon, dans son discours à Cité Libre en janvier dernier. En plus des critères forcément instantanés qui peuvent servir d'appui à ses choix, l'État doit surtout tenir compte des valeurs profondes qui motivent la société qu'il dessert, de sa culture et de ses traditions.

Nous sommes persuadés qu'en fin de compte ces principes prévaudront et que l'Hôtel-Dieu recevra les autorisations nécessaires qui lui permettront de continuer à remplir, à l'intérieur du réseau hospitalier québécois, ses fonctions uniques d'enseignement clinique, de recherche et de soins en étroite union avec l'université Laval dont il veut continuer à partager la noble mission.

« L'avenir le meilleur se bâtit avec les éléments élargis du passé ». (Goethe).



L'Hôtel-Dieu de Québec

# L'air frais sans frais.



## Sidekick 4 x 4 «20<sup>e</sup> anniversaire»

Pour célébrer son 20<sup>e</sup> anniversaire au Canada, Suzuki fait de ses Sidekick à 4 portes un cadeau rafraîchissant. Robustes, durables, ces 4 X 4 affichent le meilleur prix de leur catégorie, à partir de seulement 13 995 \$\*. Rafraîchissant, n'est-ce pas ? Mais ce n'est pas tout : Suzuki vous offre aussi le climatiseur standard sur tous les modèles «20<sup>e</sup> anniversaire», sans oublier le passage à la volée de 2 à 4 roues motrices, les bandes latérales protectrices, le système d'antiblocage de freins arrière et la servodirection. De plus, le modèle JLX vous est offert avec vitres à commande électrique, rétroviseurs télécommandés, verrouillage électrique des portières et radiocassette AM/FM stéréo à 4 haut-parleurs en équipement standard.

La cote de consommation d'essence des Sidekick, elle aussi, vous fera plaisir. C'est la meilleure de la catégorie, avec 8,2 L/100 km (34 mi/gal) sur autoroute et 9,7 L/100 km (29 mi/gal) en ville ! Parlant de plaisir, sachiez-vous que 94 % des propriétaires de Sidekick à 4 portes en rachèteraient un ?\*\* Et pour ajouter à votre sécurité, n'oubliez pas Suzuki Sécurité, standard sur tous les véhicules Suzuki : système d'alarme ultra-perfectionné, dépannage routier, entretien préventif, garantie intégrale de 3 ans/80 000 km, transférable et sans franchise.

Chose certaine, si notre 20<sup>e</sup> anniversaire est rafraîchissant, il ne pourra vous laisser froid !

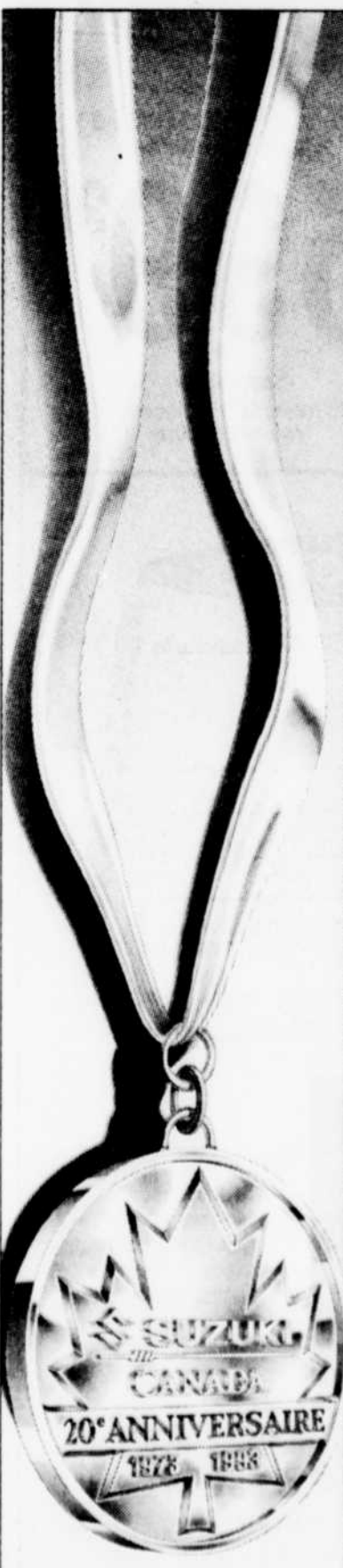
Sidekick à 4 portes 1993 à partir de

**13 995\$\***

**SUZUKI**

**ÇA TOURNE BIEN**

\*Prix de détail du modèle JLX à 5 vitesses, avec remise en argent. Frais de transport, de préparation, de livraison, d'immatriculation et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à un prix moindre. \*\*Cote de consommation d'essence de Transports Canada. \*\*Sondage auprès des propriétaires - 1992.



**SERVEZ-VOUS DE NOTRE IMMENSE**

# POUVOIR D'ACHAT

POUR

# ATTAQUER LES PRIX

**SUPER SPÉCIAUX**

**McCLARY**



AUCUN PAIEMENT  
AUCUN COMPTANT  
AUCUN INTÉRÊT

COMMENCEZ À PAYER LE  
**12 OCTOBRE\***  
1993

**SUR TOUT**

**1599<sup>95</sup>**  
l'ensemble

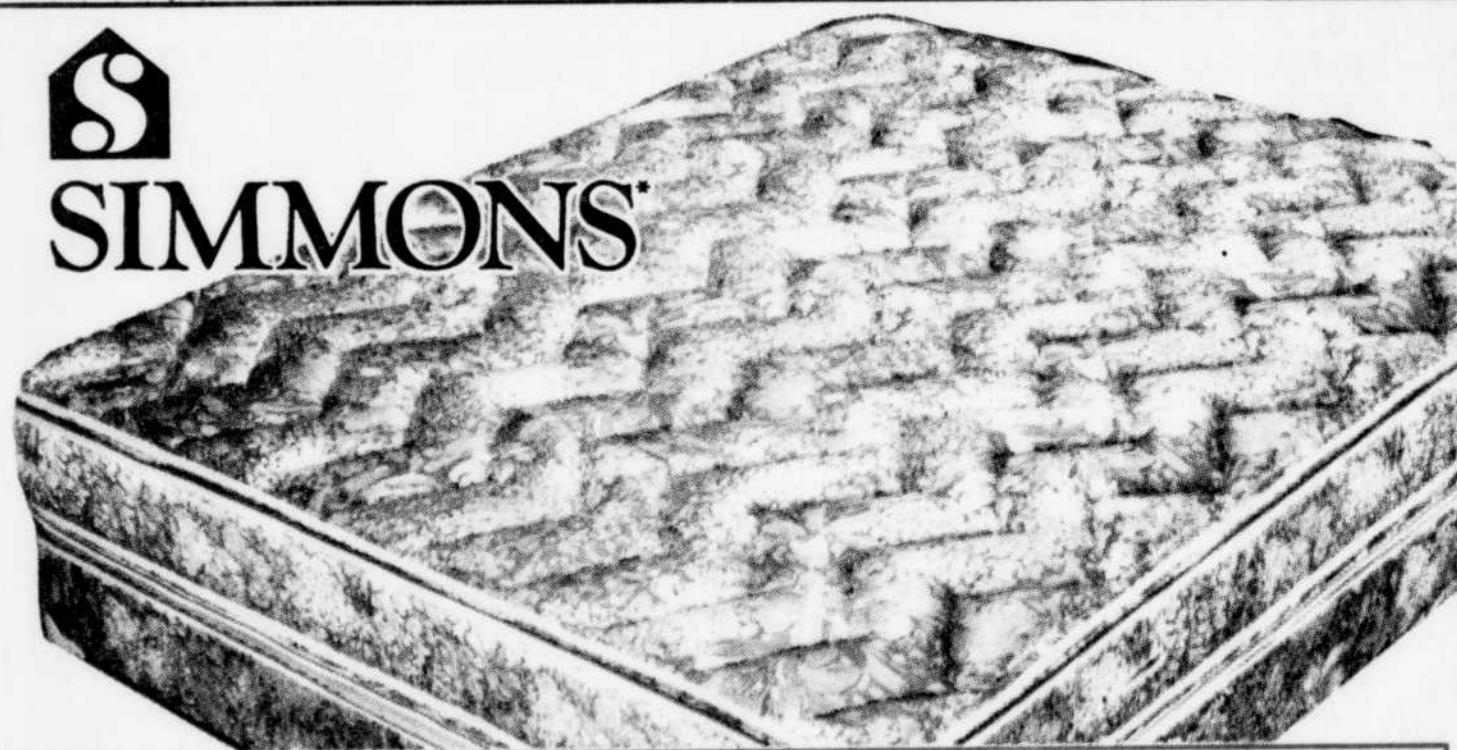
**30po**

**15 pi cu**

**4 APPAREILS PRIX EXCLUSIFS : PRIX EXCEPTIONNELS**



**SIMMONS**



**RÉCEPTEUR MONITEUR STÉREO 29 po**

98847



**ZENITH**

Télécommande unifiée  
Prix courant : 699,95

**599<sup>95</sup>**

**RABAIS  
100<sup>s</sup>**

**GARANTIE :**  
36 mois, 100% pièces et  
main-d'oeuvre

**50% DE RÉDUCTION**  
Matelas "Discrétion"  
de Simmons

	Courant	Spécial		Courant	Spécial
Matelas 39''	509 <sup>s</sup>	254 <sup>50</sup>	Sommier 39''	209 <sup>s</sup>	104 <sup>50</sup>
54''	619 <sup>s</sup>	309 <sup>50</sup>	54''	259 <sup>s</sup>	129 <sup>50</sup>
60''	709 <sup>s</sup>	354 <sup>50</sup>	60''	319 <sup>s</sup>	159 <sup>50</sup>
78''	989 <sup>s</sup>	494 <sup>50</sup>	78''	429 <sup>s</sup>	214 <sup>50</sup>

**BULLETIN DE VOTE**

Dites-nous quel article vous voulez en **SUPER SPÉCIAL** et déposez ce bulletin dans un de nos magasins.

J'aimerais que l'article suivant soit en **SUPER SPÉCIAL** bientôt:

Article : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N. de tél. : \_\_\_\_\_

UN GAGNANT TOUTES LES SEMAINES\*\*. Gagnez jusqu'à 500\$ de réduction sur l'article pour lequel vous votez. 1000\$ additionnels en bons d'achat, aux gagnants qui sont clients d'Ameublements Tanguay.

**OUVERT LE DIMANCHE**  
12 h à 17 h

**SAUF POINTE-AU-PÈRE**

\*\* Règlements disponibles en magasin. Les personnes désignées seront rejointes et devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarées gagnantes.

A M E U B L E M E N T S  
**TANGUAY**

Cartes de crédit acceptées.  
\* Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

**LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!**

**LÉVIS:**  
5720, boul. Étienne-Dallaire  
(angle Kennedy)  
**833-4511**

**BEAUPORT:**  
535, boul. Ste-Anne  
**667-6282**

**LES SAULES:**  
Carrefour Les Saules  
5150, boul. l'Ornière  
**871-4411**

**TROIS-RIVIÈRES:**  
2200, boul. des Récollets  
**(819) 373-1111**

**POINTE-AU-PÈRE:**  
822, boul. Ste-Anne (route 132)  
COMTE DE RIMOUSKI  
**725-4411**

**LIVRAISON ET SERVICE:**  
QUÉBEC: **847-4411**  
TROIS-RIVIÈRES: **(819) 373-1111**  
RIMOUSKI: **725-4411**